

LE CAMJACOIS

Bulletin Municipal



Année 2013 – 1^{er} semestre 2014



Nous voici déjà à plus de 6 mois de notre élection, c'est donc l'occasion de faire un premier bilan.

J'ai la certitude que les 15 élus sont des femmes et des hommes qui par leur volontarisme, leur détermination, leur professionnalisme et leur confiance partagée font avancer les choses.

Déléguer pour agir efficacement auprès des jeunes élus, certes peu expérimentés, mais ô combien engagés dans la vie locale en toute humilité, solidarité entraide et écoute du terrain, tel est mon souhait.

« Le groupe étant bien meilleur que le meilleur du groupe ! »

Nous pouvons bien évidemment compter sur l'expérience des élus plus anciens et saluer le savoir-faire des agents communaux.

Soyez très sincèrement remerciés de l'accueil et de la confiance que vous nous accordez.

Tout au long de ces premiers mois écoulés le Conseil Municipal s'est attaché à améliorer la qualité de vie des habitants de Camjac et surtout l'accès aux Services de proximité. Les projets qui se dessinent pour cette période 2014-2020 visent à développer une politique ambitieuse tout en nous donnant les garanties d'une gestion rigoureuse et maîtrisée.

Ce bulletin Municipal vous donne les premières informations sur les chantiers ouverts et en voie d'aboutissement.

- **L'école de Camjac** : Nous avons soutenu et confortons la mise en place des « Rythmes scolaires de quatre jours et demi réalisée par la précédente municipalité. En étroite collaboration avec la commune de Naucelle, nous avons pu élaborer un planning pour la rentrée 2014-2015 plus ambitieux en terme de qualité des animations. La commune prendra également en charge le coût d'un intervenant supplémentaire. Cette amélioration permettra sans nul doute, de répondre à l'attente des parents et surtout de servir l'intérêt des 47 enfants scolarisés. Des personnes bénévoles nous ont spontanément proposé des animations. Je les en remercie vivement.

- **Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Inter-communal)** : Au terme de 3 années d'une démarche collective d'élaboration et de nombreuses et laborieuses réunions de travail effectuées là aussi, par la municipalité précédente, le projet PLUI va très prochainement faire l'objet d'une enquête publique. Cette consultation sera l'occasion pour chaque citoyen de la commune de Camjac, habitant, professionnel du monde rural ou de l'urbanisme, membre d'une association de pouvoir s'exprimer et donner un avis constructif sur ce plan d'aménagement. Pendant la durée de l'enquête un exemplaire du dossier sera mis à votre disposition à la mairie. Un registre vous permettra d'y consigner les observations ou propositions. Nous veillerons à ce que chacun de vous soit bien informé sur cette démarche qui engage l'urbanisation de la commune. Il convient que demain le Maire soit le coordonnateur incontournable aux cotés de l'Etat.

- **Développement et maintien de l'offre de Services de proximité, et notamment :**

- o ***En matière de communication*** : la conception d'un site internet est en cours ;
- o ***En matière de ramassage scolaire*** : en veillant à un service équitable pour tous y compris les hameaux les plus isolés ;
- o ***En matière d'accompagnement des « Séniors »*** : faciliter le maintien à domicile, le plus longtemps possible, des personnes âgées.

Une convention de partenariat va être prochainement signée entre la commune de Camjac et l'association « Présence Verte » de Tarn-Aveyron-Lot. L'installation de cet outil de veille permanente sera prise en charge par la Mairie. Nous nous tenons à votre disposition pour vous en expliquer le fonctionnement.

- **En matière de soutien aux associations en partenariat avec la C.C.N. (Communauté de Commune du Naucellois):** élément moteur de dynamisme, d'attractivité et de qualité de vie sur notre commune, nous serons très attentifs à vos projets et manifestations et prêts à soutenir tout projet favorisant ou optimisant « le lien social intergénérationnel ».
- **Enfin, celui des projets en cours de réflexion, et notamment :**
 - Le nécessaire rafraichissement de la Mairie ;
 - Le devenir d'une partie de l'école du village FRONS compte tenu des lourds travaux de réfection à réaliser ;
 - L'acquisition de foncier pour permettre, dans le cadre du PLUI, l'accueil des nouvelles familles...
 - L'embellissement des abords de la Mairie de Camjac et de la place du village de FRONS avec étude et faisabilité des opérations « Cœur de Village »...

Autant de sujets importants liés entre eux et que nous considérons tous avec grand intérêt.

Soyez assurés de notre volonté de concourir à la réalisation concrète de ces projets et de solliciter auprès des collectivités départementales, régionales, préfectorales toutes aides financières possibles afin d'assurer la politique de maîtrise de nos taux d'impositions. Cela sera possible en étalant dans le temps certains travaux.

Au nom de tous les membres du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et reste à votre écoute pour toutes suggestions de votre part.

Une conviction : Quand on voit les échéances et les défis de demain, dans un contexte économique difficile, nous sommes convaincus que la qualité du service que nous vous devons est d'abord le fruit de la passion des élus et de vous habitants de CAMJAC, pour réussir nos missions de service public.

Meilleurs remerciements et bonne lecture.

Gabriel ESPIE
Maire de CAMJAC

SOMMAIRE

VOS ELUS	1
LE CONSEIL MUNICIPAL, comme si vous y étiez	2
LE BUDGET	11
LA VIE SCOLAIRE	15
NOS LOGEMENTS	17
LES CHANTIERS – LES PROJETS.....	18
AGRICULTURE.....	24
LA VIE ASSOCIATIVE	28
TOURISME & CULTURE	36
NOS TALENTS	39
CA S'EST PASSE CHEZ NOUS.....	42
LA COMMUNAUTE DES COMMUNES	48
INFORMATIONS.....	50

VOS ELUS

Composition du Conseil Municipal



4^{ème} adjointe
Sophie REY



1^{er} adjoint
Bernard BESSET



Maire
Gabriel ESPIE



2^{ème} adjoint
Alexis CANITROT



3^{ème} adjoint
Aurélien RIPEPI



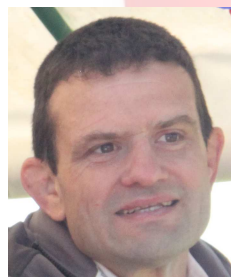
Yannick
BAUGUIL



Didier
BEL



Magali
BOCCARD



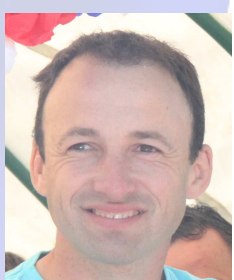
Jérôme
FRAYSSE



Paul
GIL



Jean- Louis
GREZES BESSET



Nicolas
MARRE



Benoît
MOLINIE



Julie
SOULIE



Romain
SUDRES



LE CONSEIL MUNICIPAL, **comme si vous y étiez**

Les Commissions et référents

Les commissions seront axées sur 4 thèmes principaux :

- Commission Administration générale
- Commission Equipement et Infrastructure
- Commission Vie Scolaire et Vie sociale
- Commission Economie et Communication

Chaque adjoint sera responsable d'une des commissions et aura, si besoin, un référent pour chaque sous-catégorie de la commission.

Le maire précise que chacun des élus peut participer aux commissions qu'il souhaite mais devra rendre compte aux référents.

ADMINISTRATION GENERALE

Responsable : Alexis CANITROT

- **Finances** (Référent : Alexis CANITROT)
- **Dossier Administratif** (Référent : Alexis CANITROT)
- **Projet communaux** (Référent : Jean-Louis GREZES-BESSET)
- **Personnel** (Référents : Bernard BESSET et Sophie REY)
- **Relation avec les collectivités (C.C.N.)** (Référent : Alexis CANITROT)

EQUIPEMENTS / INFRASTRUCTURE

Responsable : Bernard BESSET

- **Travaux** (Référent : Aurélien RIPEPI – Suppléant : Alexis CANITROT)
- **Cantonniers** (Référent : Benoit MOLINIE)
- **Salle des fêtes**
 - **Salle de FRONS** (Référent : Bernard BESSET – Suppléant : Didier BEL)
 - **Salle de CAMJAC** (Référent : Romain SUDRES – Suppléant : Paul GIL)
- **Logements communaux** (Référente : Julie SOULIE)
- **Fleurissement** (Référent : Didier BEL)

VIE SCOLAIRE / VIE SOCIALE

Responsable : Sophie REY

- **Ecole** (Référente : Sophie REY)
- **Affaires sociales / Santé** (Référent : Gabriel ESPIE)

ECONOMIE / COMMUNICATION

Responsable : Aurélien RIPEPI

- **Agriculture** (Référente : Magali BOCCARD – Suppléant : Romain SUDRES)
- **Artisanat** (Réfèrent : Jérôme FRAYSSE)
- **Tourisme** (Référente : Julie SOULIE)
- **Associations** (Réfèrent : Nicolas MARRE – Suppléant : Benoit MOLINIE)
- **Site Internet** (Réfèrent : Yannick BAUGUIL – Suppléante : Julie SOULIE)

Les délégués des différents syndicats

<p>S.I.E.D.A. (Syndicat Intercommunal d'Electrification du Département de l'Aveyron) <i>Gabriel ESPIE - Bernard BESSET</i></p>
<p>SYNDICAT A.E.P. (Adduction Eau Potable) DU SEGALA <i>Titulaires : Gabriel ESPIE - Alexis CANITROT</i> <i>Suppléants : Magali BOCCARD - Sophie REY</i></p>
<p>SYNDICAT A.E.P. DU VIAUR <i>Titulaires : Paul Gil - Alexis CANITROT</i> <i>Suppléants : Yannick BAUGUIL - Romain SUDRES</i></p>
<p>SYNDICAT MIXTE A.GE.D.I. (Agence de Gestion et de Développement Informatique) <i>Aurélien RIPEPI</i></p>
<p>SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU VIAUR <i>Benoit MOLINIE - Magalie BOCCARD</i></p>
<p>S.I.V.U. CAMJAC / QUINS (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) <i>Le maire est membre de droit</i> <i>Titulaires : Aurélien RIPEPI (Président) - Benoit MOLINIE - Didier BEL - Bernard BESSET</i> <i>Suppléants : Nicolas MARRE - Jérôme FRAYSSE</i></p>
<p>SYNDICAT MIXTE R.N. 88 <i>Alexis CANITROT</i></p>
<p>S.M.I.C.A. (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises) <i>Gabriel ESPIE</i></p>
<p>P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) <i>Délégués : Gabriel ESPIE - Paul GIL - Romain SUDRES - Yannick BAUGUIL</i> <i>Suppléants : Nicolas MARRE - Benoit MOLINIE - Magali BOCCARD</i></p>
<p>COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS <i>Le maire est membre de droit</i> <i>Titulaires : Aurélien RIPEPI - Nicolas MARRE - Sophie REY</i> <i>Suppléants : Paul GIL - Julie SOULIE - Alexis CANITROT</i></p>
<p>COMMISSION DE PILOTAGE DU P.ED.T. (Projet Educatif Territorial) <i>Titulaires : Gabriel ESPIE - Sophie REY</i> <i>Suppléant : Paul GIL</i></p>

LE CONSEIL MUNICIPAL, *comme si vous y étiez*

Membres de la commune dans les commissions de la C.C.N. (Communauté de Commune du Naucellois)

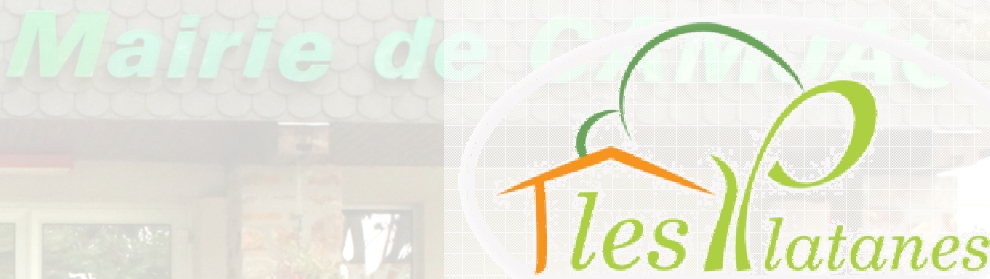
<p>Commission Voirie (Agent référent CCN : Laurent MARTINEZ) <i>Alexis CANITROT - Benoit MOLINIE</i></p>
<p>Commission Equipements Sportifs (Agent référent C.C.N. : Laurent MARTINEZ pour les travaux techniques et David PAILHAS pour la gestion de l'espace aquatique) <i>Jérôme FRAYSSE</i></p>
<p>Commission Finances (Agent référent C.C.N. : Isabelle SUDRES) <i>Gabriel ESPIE</i></p>
<p>Commission Economie (Agent référent C.C.N. : Benoît ENJALBERT) <i>Gabriel ESPIE - Alexis CANITROT - Jean-Louis GREZE-BESSET – Yannick BAUGUIL - Romain SUDRES</i></p>
<p>Commission Déchets et Environnement (Agent référent C.C.N. : Benoît TEULIER pour les ordures ménagères et Maxime FABRE pour les SPANC) <i>Bernard BESSET - Didier BEL</i></p>
<p>Commission Actions Sociales (Agent référent C.C.N. : Sandrine FRAYSSE) <i>Nicolas MARRE</i></p>
<p>Commission Enfance - Jeunesse (Agent référent C.C.N. : Benoît ENJALBERT pour le développement et Isabelle SUDRES pour le suivi) <i>Sophie REY - Paul GIL</i></p>
<p>Commission Tourisme, Culture et Communication (Agent référent C.C.N. : Isabelle SUDRES pour la culture et le suivi des associations, Maxime FABRE pour le site internet et Benoît ENJALBERT pour le développement) <i>Gabriel ESPIE - Aurélien RIPEPI - Julie SOULIE - Magali BOCCARD</i></p>

Concession Cimetières

Dans le but d'améliorer la gestion des cimetières, la municipalité envisage de créer un règlement. Un état des lieux des concessions va être réalisé et les plans des cimetières actualisés.

Pour nous aider dans cette tâche, nous invitons les familles à se rapprocher de la mairie afin de mettre à jour les représentants et gérants des concessions (nom de famille et titre de concession).

Astreintes Résidence les Platanes



A tour de rôle, elles sont assurées par les élus communaux et d'autres personnes volontaires.

Le planning d'astreinte pour la résidence les Platanes de FRONS a donc été mis en place pour l'année 2014

Les horaires sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 18h30 à 08h30
- les samedis, dimanche et jour fériés de 17h30 à 08h30

Ces astreintes ont une durée de 15 jours, et le changement de responsable d'astreinte s'effectue le lundi à 18h30

LE CONSEIL MUNICIPAL, *comme si vous y étiez*

N° Semaine	Date	Nom et Prénom du responsable d'astreinte
18 et 19	Du 28 avril 2014 au 12 mai 2014	Nicolas MARRE
20 et 21	Du 12 mai 2014 au 26 mai 2014	Benoit MOLINIE
22 et 23	Du 26 mai 2014 au 9 juin 2014	Magali BOCCARD
24 et 25	Du 9 juin 2014 au 23 juin 2014	Gabriel ESPIE
26 et 27	Du 23 juin 2014 au 7 juillet 2014	Sophie REY
28 et 29	Du 7 juillet 2014 au 21 juillet 2014	Jean-Louis GREZES-BESSET
30 et 31	Du 21 juillet 2014 au 4 août 2014	Aurélien RIPEPI
32 et 33	Du 4 août 2014 au 18 août 2014	Jérôme FRAYSSE
34 et 35	Du 18 août 2014 au 1 septembre 2014	Romain SUDRES
36 et 37	Du 1 septembre 2014 au 15 septembre 2014	Yannick BAUGUIL
38 et 39	Du 15 septembre 2014 au 29 septembre 2014	Bernard BESSET
40 et 41	Du 29 septembre 2014 au 13 octobre 2014	Julie SOULIE
42 et 43	Du 13 octobre 2014 au 27 octobre 2014	Didier BEL
44 et 45	Du 27 octobre 2014 au 10 novembre 2014	Paul GIL
46 et 47	Du 10 novembre 2014 au 24 novembre 2014	Jean LACOMBE
48 et 49	Du 24 novembre 2014 au 8 décembre 2014	Christian SUDRES
50 et 51	Du 8 décembre 2014 au 22 décembre 2014	Nicolas MARRE
52 et 01	Du 22 décembre 2014 au 5 janvier 2015	Benoit MOLINIE

PLUI - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

En 2011, la C.C.N. a lancé le projet du P.L.U.I., Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont le montant des études s'élève à 151 000 €.

Le P.L.U.I., est un document d'urbanisme issu d'un projet politique. Il a pour but de définir une ligne directrice dans l'urbanisation de la commune pour une durée d'environ 10 ans.

En s'appuyant sur la législation française actuelle (code de l'urbanisme, loi sur l'eau ...) et le Grenelle de l'environnement, le P.L.U.I. donnera un cadre précis à la commune.

Ce cadre consiste en un système de zonage répartissant les terrains potentiellement constructibles ou totalement inconstructibles ainsi que divers périmètres de protection.

Une fois ce cadre définitivement validé par l'ensemble des organismes associés, il devra être rigoureusement respecté par la commune. L'objectif final étant d'éviter le mitage et redensifier les zones urbaines.

LE CONSEIL MUNICIPAL, **comme si vous y étiez**

Le P.L.U.I est initié depuis maintenant 2,5 ans. Le règlement et le système de zonage ont été définis à l'occasion du P.A.D.D. (Plan d'Aménagement de Développement Durable).

La Communauté de Commune dispose de 120 hectares répartis à hauteur de 40% pour Naucelle et de 10 à 15% pour les autres communes du Naucellois. 13 Ha sont donc alloués pour la commune de Camjac.

Une réunion publique d'information organisée par la C.C.N. a eu lieu le Lundi 23 juin dernier à la salle des fêtes de Naucelle afin d'échanger sur ce projet.

A présent, nous sommes dans la phase finale du projet consistant à répartir précisément les terrains dans chaque zone. Le projet fera ensuite l'objet d'une consultation par les organismes associés, d'une enquête publique auprès des administrés à l'occasion de laquelle certaines des doléances pourront être analysées.



Planning à venir des prochaines étapes :

- Validation du Projet P.L.U.I. par délibération du conseil communautaire
- Avis des P.P.A. (Personnes Publiques Associées : Durée 3 mois, si silence projet accepté)
- Enquête publique : début du 1^{er} trimestre (durée 1 mois)

➔ Etape très importante pour la population : La mairie vous communiquera par tract en complément de la publication de l'avis dans deux journaux diffusés dans le département 15 jours au moins avant le début de l'enquête, la date précise de démarrage de l'enquête. (Rappel dans les 8 premiers jours de son déroulement) C'est à ce moment-là que vos doléances devront être portées à notre connaissance par le biais d'un registre qui sera mis à disposition dans chaque mairie ainsi qu'au siège de la CCN.

- A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédige un rapport et dispose d'un mois pour donner ses conclusions (Durée : 1 mois).
- Modifications éventuelles du projet puis revalidation par les P.P.A. (durée 1 mois)
- Approbation du P.L.U.I. par délibération du Conseil Communautaire
- Publicité : légalité en Préfecture 2 mois puis devient exécutoire (été 2015)

Achat d'un nouvel ordinateur pour le secrétariat

L'ordinateur du secrétariat actuellement en place et devenant vétuste du fait qu'il ne peut plus bénéficier de nouvelles mises à jour suite à l'arrêt du système d'exploitation XP par la société MICROSOFT, nous avons dû remplacer ce matériel.

Nous avons renouvelé notre confiance à la société SABUT et procédé à l'achat d'un nouvel ordinateur doté des technologies les plus récentes.

Coût d'achat de cet équipement : 1 207.00 € H.T. (La T.V.A. étant récupérée)

Coût maintenance : 24.00 € H.T. / mois

Achat d'un nouveau photocopieur pour le secrétariat

Le photocopieur en place actuellement devenant vétuste et n'étant pas adapté pour la mise en place prochaine du protocole appelé PESv2 (ce protocole obligatoire, dont la mise en place est prévue à compter du 1er janvier 2015, permettra la dématérialisation informatique pour le transfert des pièces comptables tel que bordereaux, titres, mandats mais aussi des pièces justificatives permettant à terme de ne plus diffuser de tirage papier). De fait, il a été nécessaire de procéder au remplacement de l'ancien photocopieur.

Après l'examen des 4 offres réalisées par les sociétés SOFEB SAS, RUTHENE REPRO, REPRO COPY et Gérard SABUT, l'entreprise retenue ayant eu l'offre la plus avantageuse techniquement et financièrement est REPRO COPY. Cette société a également équipé des mairies voisines de CAMJAC telles que CENTRES, CAMBOULAZET et CRESPIN

Le photocopieur acheté est un KOKICA-MINOLTA DEVELOP INEO Noir Blanc + couleurs pour un coût de 2 695.00 € H.T. (la T.V.A. étant récupérée)

L'achat du photocopieur s'avère plus avantageux qu'une location. En effet, le coût de la location étant de 59.00 €/mois pour une durée minimale 5 ans (60 mois), le coût de revient aurait été de 3 540.00 € H.T.

Un contrat de maintenance a également été mis en place moyennant les sommes de 0.006€ / copie Noir et Blanc et 0.055€ / copie couleur.

Pour information l'ancien photocopieur a été donné à la garderie de l'école.



Changement de pompe de relevage de la station eaux usées de la Peyssierette

Une des pompes de la station d'épuration nécessaire au relevage et à l'évacuation des eaux usées et vannes ne fonctionne plus. Cette dernière a été réparée à plusieurs reprises dans le passé mais à ce jour, il est devenu impossible de trouver les pièces nécessaires à sa réparation. En effet, ce modèle de pompe datant de 1983 n'existe plus.

Deux devis ont été réalisés pour une pompe de type FLIGHT DP308 - 183HT - 276,2KW - 400V, l'un auprès de la S.A.R.L. MALRY (3 726,91€ T.T.C.), et l'autre auprès d'EIFFAGE ENERGIE (2 750,48€ T.T.C.).

L'offre retenue est celle de la société EIFFAGE ENERGIE. Cette offre a été jugée la plus avantageuse financièrement et techniquement du fait que l'offre d'EIFFAGE ENERGIE d'autant plus qu'elle comprend aussi la mise en place, la mise en service et les essais.

Présence Verte

Dans le cadre de l'accompagnement des seniors de notre commune, la municipalité a pris une délibération permettant la prise en charge des frais d'installation du bracelet ou pendentif déclencheur ainsi que le boîtier transmetteur « présence verte »

Présence Verte est un service de téléassistance permettant la sécurisation du maintien à domicile des seniors.

En cas de besoin d'aide, la personne, par le biais d'une simple pression sur le bouton du déclencheur ou à partir du transmetteur lance un appel vers une centrale d'écoute. L'abonné est mis en relation avec un opérateur. Ce dernier écoute et identifie ses besoins afin de lui apporter la réponse la mieux adaptée.

Les personnes du réseau de solidarité de l'abonné, réseau constitué de 2 à 4 personnes appartenant au voisinage immédiat, aux amis ou à la famille de l'abonné, auxquelles s'ajoute le médecin traitant, sont ensuite immédiatement averties.

En cas de nécessité, ou d'absence des personnes du réseau de solidarité, les services d'urgence sont immédiatement alertés (gendarmerie, pompiers, Samu).

La signature sera prochainement effectuée en Mairie en présence du président et directeur de l'association Présence verte Tarn / Aveyron / Lot.

Seront également conviés à cet évènement nos deux premiers bénéficiaires accompagnés de notre centenaire.

Nous vous tiendrons informés des suites lors de notre prochain bulletin

LE CONSEIL MUNICIPAL, **comme si vous y étiez**

Elections sénatoriales : élections des grands électeurs et de leurs suppléants

A la demande de la Préfecture, le conseil municipal a procédé, le 20 Juin 2014, à l'élection des grands électeurs qui participeront à l'élection sénatoriale du 28 Septembre 2014.

A la suite de ce scrutin, ont été élus à l'unanimité en tant que titulaires :

- Monsieur Gabriel ESPIE,
- Monsieur Bernard BESSET,
- Monsieur Alexis CANITROT

ont été élus à l'unanimité en tant que suppléants :

- Madame Sophie REY,
- Mademoiselle Julie SOULIE,
- Monsieur Benoît MOLINIE.



Fleurissement

Mairie de CAMJAC

La municipalité tient à remercier Messieurs Didier BEL, Jérôme FRAYSSE et Paul GIL pour le fleurissement de CAMJAC et du village de FRONS.

Il a été proposé d'accentuer prioritairement le fleurissement des axes où se trouve un lien social développé comme la place du village de FRONS, proche de la résidence des Platanes et les abords de la mairie de Camjac. Ces deux opérations seront initiées dans une action d'aménagement « cœur de village »

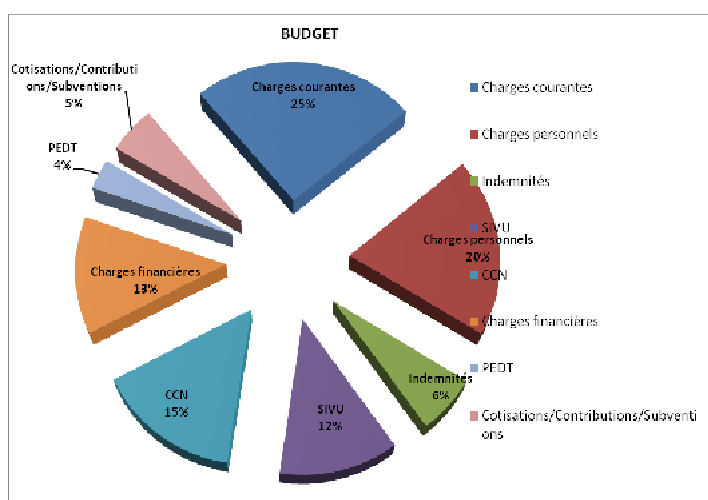
Dans l'aménagement du carrefour de La VIALETTE, la mise en place de deux parterres a été imposée par la D.D.E. Cet espace sera prochainement remis en état.



LE BUDGET

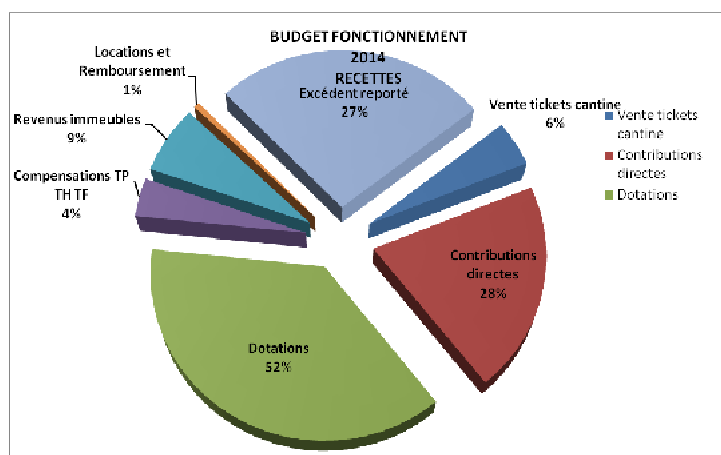
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014 – DEPENSES

Charges courantes	112 470 €
Charges personnels	88 400 €
Indemnités	28 200 €
SIVU	55 000 €
CCN	67 000 €
Charges financières	57 732 €
PEDT	15 000 €
Cotisations/Contributions/Subventions	23 642 €
TOTAL	447 444 €



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014 – RECETTES

Vente tickets cantine	20 000 €
Contributions directes	91 147 €
Dotations	167 200 €
Compensations TP TH TF	16 767 €
Revenus immeubles	30 000 €
Locations et Remboursement	2 635 €
Excédent reporté	119 695 €
TOTAL	447 444 €



LE BUDGET

BUDGET PRIMITIF COMMUNE Année 2014 : SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Compte Administratif 2013	BUDGET 2014	RECETTES	Compte Administratif 2013	BUDGET 2014
TOTAL DEPENSES	324 920,15 €	447 443,60 €	TOTAL RECETTES	444 614,83 €	447 443,60 €
Charges à caractère général					
Fluides (Eau, électricité...) :	14 882,92 €	19 850,00 €	Remboursement charges :	17 045,23 €	21 012,00 €
Repas cantine :	14 738,18 €	20 000,00 €	Contributions directes :	90 231,00 €	91 147,00 €
Entretien bâtiment, voirie, materiel... :	13 716,01 €	35 000,00 €	Autres Taxes :	9 325,02 €	4 000,00 €
Fournitures scolaires et administratives :	3 323,92 €	5 650,00 €	Dotation globale de fonctionnement :	151 515,00 €	140 000,00 €
Contrat de maintenance :	1 841,51 €	2 000,00 €	Autres dotations :	35 421,00 €	27 200,00 €
Assurances :	5 449,73 €	6 500,00 €	Compensations TP, TH, TF :	12 359,00 €	12 767,00 €
Autres charges à caractère général :	2 455,10 €	4 750,00 €	Revenus des immeubles, location terrain, salles :	35 281,70 €	31 620,00 €
Frais de transport :	9 514,67 €	12 520,00 €	Produits exceptionnels :	2,89 €	2,89 €
Frais de téléphone et d'affranchissement :	3 198,84 €	4 300,00 €	Avoirs factures, ventes diverses	5 735,80 €	0,00 €
Cotisations (Concours divers) :	7 897,74 €	7 900,00 €	Excédents :	87 698,19 €	119 694,71 €
Impôts :	3 448,00 €	3 600,00 €			
Charges de personnel et assimilés					
Frais de personnel (salaires + cotisations) :	76 540,77 €	100 900,00 €			
Autres charges de gestion courante					
Indemnités et cotisations :	27 527,12 €	28 200,00 €			
Contingent incendie :	7 680,21 €	7 785,00 €			
Participation organisme de regroupement :	44 639,48 €	57 615,00 €			
Subventions :	4 650,00 €	6 142,00 €			
Charges financières					
Interêts emprunts et autres charges financières :	841,41 €	6 000,00 €			
Part. budget assainissement :	13 500,00 €	0,00 €			
Opération d'ordre vente terrain	640,00 €				
Dépenses imprévues :	0,00 €	731,60 €			
Reversement CCN :	66 640,54 €	67 000,00 €			
Amortissement Passerelle :	1 794,00 €	0,00 €			
Virement section investissement :	0,00 €	51 000,00 €			

BUDGET PRIMITIF COMMUNE Année 2014 : SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	BUDGET 2014	RECETTES	BUDGET 2014
TOTAL DEPENSES	83 621,52 €	TOTAL RECETTES	83 261,52 €
Emprunts :	14 500,00 €	Excédents Investissement :	30 261,52 €
Caution :	3 000,00 €	Caution :	2 000,00 €
		Virement du fonctionnement :	51 000,00 €
		FC TVA :	0,00 €
Mairie :	10 000,00 €		
Achat matériel de bureau et informatique :	5 121,52 €		
Frais d'étude	5 000,00 €		
Réserves foncière ou achat de terrain	46 000,00 €		

LE BUDGET

VOTE DU TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Taxe d'habitation

= Base d'imposition : 377 200.00 € x Taux : 8.5 % = Produit attendu : 32 062.00 €

Taxe Foncière sur les propriétés bâties

= Base d'imposition : 350 500 € x Taux : 10 % = Produit attendu : 35 050.00 €

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties

= Base d'imposition : 43 700 € x Taux : 55 % = Produit attendu : 24 035 €

BUDGET PRIMITIF COMMUNE Année 2014 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS		
	Compte Administratif 2013	BUDGET 2014
TOTAL DEPENSES	4 650,00 €	6 142,00 €
Société de chasse :	150,00 €	150,00 €
Entente sportive CAMJAC / QUINS :	610,00 €	610,00 €
Amicale Pompiers NAUCELLE :	40,00 €	40,00 €
Basket Ball CAMJAC :	300,00 €	300,00 €
Association des Parents d'Elevés :	0,00 €	1 792,00 €
Tennis CAMJAC :	100,00 €	100,00 €
Club à FRONS la Forme :	150,00 €	150,00 €
Lyre NAUCELLOISE :	50,00 €	50,00 €
Maison familiale rurale NAUCELLE :	200,00 €	0,00 €
Comité de Jumelage :	100,00 €	100,00 €
CAMJAC jour de fête :	150,00 €	0,00 €
A.D.M.R. Secrétariat et Fonctionnement :	2 150,00 €	2 150,00 €
Les amis de la Fontanelle :	50,00 €	50,00 €
Toulouse Lautrec au BOSC :	100,00 €	100,00 €
Citron Bleu :	300,00 €	300,00 €
Amicale Laïque NAUCELLE :	100,00 €	100,00 €
Les amis des Platanes :	100,00 €	150,00 €

LE BUDGET

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT Année 2014 : SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	BUDGET 2014	RECETTES	BUDGET 2014
TOTAL DEPENSES	34 918,21 €	TOTAL RECETTES	34 918,21 €
Déficit :	0,00 €		
Interêts des emprunts :	15 000,00 €		
Travaux d'entretien :	12 789,72 €	Excédent :	2 211,82 €
Part Agence eau :	500,00 €	Redevances :	30 000,00 €
Amortissement :	6 628,49 €	Amortissement :	2 706,39 €

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT Année 2014 SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	BUDGET 2014	RECETTES	BUDGET 2014
TOTAL DEPENSES	241 678,65 €	TOTAL RECETTES	241 678,65 €
Capital emprunts :	15 000,00 €	FC TVA :	30 500,00 €
Avance remboursable :	5 000,00 €	Excédents :	85 522,09 €
Travaux Croix-Rouge / Le Fraysse :	218 972,26 €	Subvention CG :	61 153,00 €
		Subvention Agence de l'eau :	38 446,30 €
		Prêt 0 % Agence de l'eau	19 428,77 €
Amortissement :	2 706,39 €	Amortissement :	6 628,49 €

LA VIE SCOLAIRE

Projet éducatif territorial, PEDT

Un point d'étape vient d'être réalisé.

La mise en place des rythmes scolaires a été globalement satisfaisante pour cette 1ère Année test. Il faut maintenant s'attacher à préparer la prochaine rentrée en tenant compte des différentes recommandations des parents d'élèves et enseignants.



Pour la rentrée scolaire 2014-2015, les effectifs restent stables puisque l'école devrait accueillir 47 élèves (au lieu de 48 élèves pour l'année scolaire 2013-2014)

Les effectifs se répartissent de la manière suivante :

- 3 élèves en petite section 2ème année,
- 4 élèves en moyenne section,
- 13 élèves en grande section,
- 6 élèves en C.P.,
- 5 élèves en C.E.1,
- 7 élèves en C.E.2,
- 8 élèves en C.M.1,
- 1 élève en C.M.2

Soit un effectif de 26 élèves dans la classe de Monsieur Thierry PONS (du PS2 au CP) et de 21 élèves dans la classe de Madame Marina PEREZ (du CE1 au CM2).

Concernant le P.E.D.T. (Projet Educatif Territorial), plus connu sous le nom de « la semaine à 4 jours et demi », les horaires des animations périscolaires ont été modifiés cette année. Elles se dérouleront en début d'après-midi de 13h30 à 14h30 (au lieu de 15h45 à 16h45 l'année précédente)

Afin d'alléger le nombre d'enfants par groupe et d'améliorer la qualité des animations, la municipalité a décidé d'engager un animateur supplémentaire.

L'équipe des animateurs se composera de :

- Mme Régine SUDRES (ATSEM) qui s'occupera des petite et moyenne sections
- Mme Marie-Hélène COUFFIGNAL et Mme Anaïs FABRE (agent territoriaux)
- 3 animateurs périscolaires extérieurs (au lieu de 2 l'année précédente) interviendront au sein de l'école de CAMJAC (Ils interviendront également au sein des écoles de NAUCELLE, QUINS et TAURIAC).

LA VIE SCOLAIRE

Durant la période du 2 septembre au 17 octobre 2014, les animateurs périscolaires qui animeront les activités seront M. Mickaël CASTELAIN (Jeux éducatifs), Mme Elizabeth ASSIE (Eveil musical) et Mme Virginie CREMESI (Arts Plastiques).

Le coût du P.E.D.T., s'élèvera pour cette nouvelle année scolaire à environ 250 € ⁽¹⁾ par élève auquel il faut déduire 50 € par élève de subvention (aide de l'état).

De plus, pour bénéficier, d'une part, d'une plus grande diversité d'animations et, d'autre part, d'intervenants plus expérimentés, il a été décidé d'un commun accord avec les Mairies de NAUCELLE, QUINS, TAURIAC et de notre commune d'augmenter le tarif horaire des animateurs périscolaires pour l'année scolaire 2014-2015.

(1) A l'heure où nous écrivons ces chiffres, le coût donné n'est que prévisionnel. Nous vous communiquerons les chiffres précis lors du prochain bulletin.

Cantine

Pour cette nouvelle année scolaire, le prix du ticket de la cantine reste inchangé soit 3.50 € par ticket.

La fourniture des repas a été confiée à la MFR de Naucelle.

Pour information le prix d'achat payé par la mairie est de 3.92 € par ticket auquel il faut ajouter 12 € de frais de port des repas par jour.

La contribution de la mairie pour l'achat de ces tickets s'élève donc à 25.44 € par jour d'école pour une moyenne de 32 repas servis par jour.

Equipement informatique

En préambule nous tenons à remercier M. Christian SUDRES pour avoir fait équiper auparavant l'école de CAMJAC de matériel informatique par le biais de l'hôpital de RODEZ.

Nous avons réitéré cette démarche au moyen d'une proposition faite par le maire de faire bénéficier l'école de CAMJAC de micro-ordinateurs portables par le biais de la MSA.

En effet, la MSA renouvelant son matériel informatique, a fait don de 12 micro-ordinateurs portables pour l'école. Ces derniers devraient être installés pour la prochaine rentrée scolaire.



NOS LOGEMENTS

Actuellement, sur la commune de CAMJAC :

- les 3 logements de l'école sont loués,
- les 2 logements de l'ancien Presbytère sont loués.

Au village de FRONS :

- 2 logements sur 4 sont loués à l'ancien Presbytère,
- Les 2 logements de l'ancienne école sont loués.

Les 2 logements vacants sont de type T 2 (à l'ancien presbytère du village de FRONS)

Pour tout renseignement, nous vous prions de contacter la mairie.



LES CHANTIERS – LES PROJETS

Les Chantiers

Deux gros chantiers engagés par l'ancienne municipalité vont être prochainement réceptionnés. Il s'agit des travaux du réseau d'assainissement et les travaux de la micro station d'épuration dont la réception des travaux devrait être prononcée en octobre 2014. Ces ouvrages desservent les villages de la CROIX ROUGE et du FRAYSSE.

Cet assainissement a été conçu pour le traitement des eaux usées et des vanes domestiques. La micro-station est de type ECOSTEP et est dimensionnée pour une capacité de 85 EH (Equivalent Habitant) soit dans notre cas pour 85 habitants.

Principe de fonctionnement de l'assainissement

- Etape 1 : acheminement des eaux à la station

Les eaux domestiques sont collectées par le biais des réseaux d'assainissement qui les amènent jusqu'à la station.

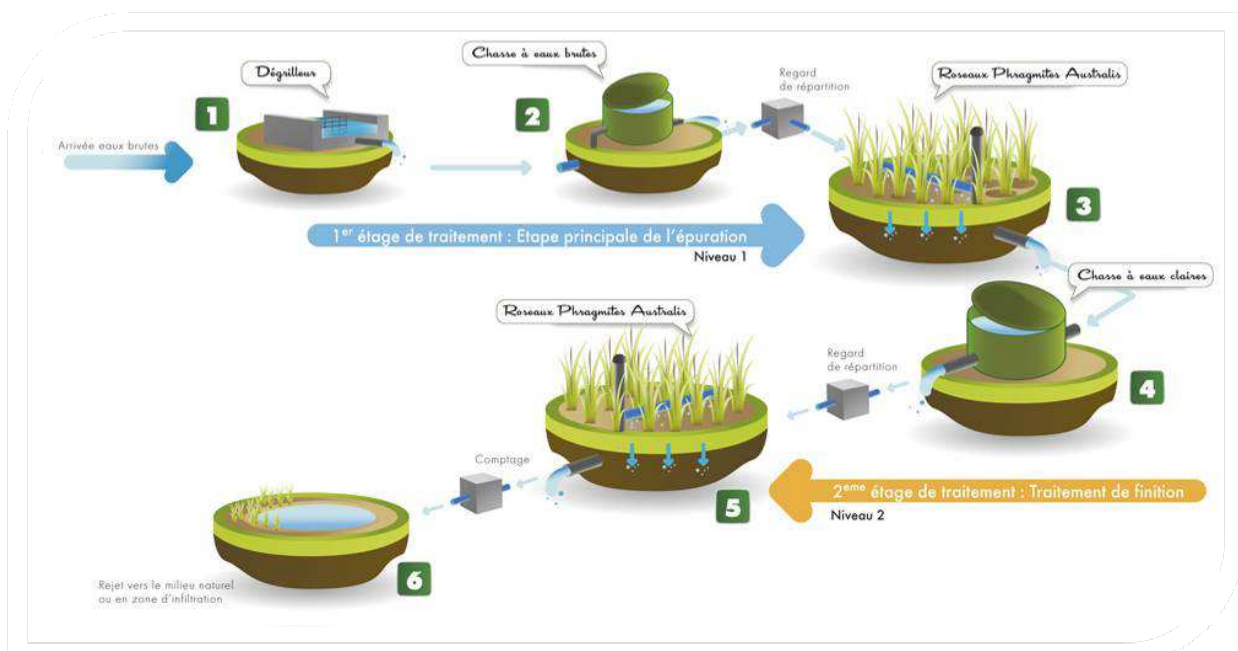
- Etape 2 : Traitement des eaux par la station

Il s'agit d'un procédé naturel et écologique de traitement des eaux usées.

La pollution est naturellement dégradée par les micro-organismes présents dans le massif filtrant, et les boues sont compostées en surface. Ces dernières seront évacuées grâce à un engin de type tracto-pelle après 10-15 ans de fonctionnement. Ce compost pourra être réutilisé comme fertilisant. Une fois ce curage effectué, un nouveau cycle de 10-15 ans commence.

Le massif filtrant est composé de sable et de roseaux. Les roseaux, grâce à leur développement très dense apportent l'oxygène nécessaire dans le massif et une aide au développement des bactéries autour des racines permettant ainsi le compostage et l'évacuation rapide des boues de surface.

Le schéma ci-dessous résume les grands principes du traitement des eaux



LES CHANTIERS – LES PROJETS

Quelques photos de la station :



Vue générale



Dégrilleur et chasse à eaux brutes



1^{er} étage de filtration



Chasse à eaux claires et 2^{ème} étage de filtration



Rejet vers le milieu naturel



LES CHANTIERS – LES PROJETS

Les gestes de vie la quotidienne : faire la vaisselle, prendre une douche, utiliser les toilettes, ... font de notre eau potable consommée une eau usée. Chaque jour nous produisons environ 150 litres d'eau usée, en d'autres termes de l'eau polluée.

Cette eau ne peut être rejetée en l'état dans le milieu naturel car elle polluerait les rivières et nappes phréatiques. Pour éviter cela, ces eaux doivent donc être épurées par le biais d'un assainissement.

Pourquoi un assainissement ?



Les bons gestes pour préserver l'assainissement

Afin de ne pas dégrader l'assainissement mis en place et s'exposer à de lourdes sanctions, chaque citoyen branché à l'assainissement collectif devra être vigilant sur les points suivants :

- **Ne pas brancher les eaux pluviales sur le réseau d'eaux usées.**
En effet, en cas de fortes ou longues pluies, les eaux pluviales vont saturer le système d'assainissement le dégradant à court terme.
- **Ne pas jeter d'élément solide : lingettes, serviettes, préservatifs, serpillères, coton tiges ...**
Il faut mettre ces déchets directement à la poubelle.
Ils sont la cause de nombreuses pannes (et cela coûte très cher à la municipalité) car ils bouchent les canalisations, ou se coincent dans les pompes mettant ainsi tout le système d'assainissement hors service.
De plus ces déchets ne peuvent être dégradés par la station et nécessitent donc d'être enlevés et gérés séparément (coût complémentaire pour la municipalité)
- **Ne pas jeter d'élément polluant dans les éviers, toilettes ou regards d'évacuation, en particulier :**
 - les médicaments périmés ou entamés, des circuits de collecte existent. Renseignez-vous auprès de votre pharmacien ;
 - le reste de pesticide (désherbant, anti-limaces...) ou engrais et autres produits de jardinage ;
 - les insecticides domestiques ou autres produits d'entretiens de la maison ;
 - les huiles alimentaires ou de vidange ;
 - les hydrocarbures, essence à détacher ou térébenthine...;
 - les fonds de peinture, détergents, solvants...



Les systèmes d'épuration utilisent des bactéries pour fixer et transformer la pollution domestique. Ces produits sont des substances nocives pour ces bactéries et risquent de les tuer rendant ainsi le système d'épuration totalement inefficace. Pire, dégradant la station d'épuration.

Alors, adoptez les bons gestes
mais, adoptez les bons gestes

LES CHANTIERS – LES PROJETS

Les Projets

1 - Avant-projet concernant la mairie.

Après le constat d'un état de vétusté avancé et suite à une progression constante des coûts de fonctionnement (chauffage et électricité notamment), Monsieur le maire propose une rénovation et un rafraîchissement du bâtiment de la mairie.

Un projet de vision globale, divisible en plusieurs tranches, va être mis à l'étude.

Le 14 Juin 2014 une commission composée de Messieurs Yannick BAUGUIL, Bernard BESSET, Alexis CANITROT, Jean-Louis GREZES-BESSET, Aurélien RIPEPI, s'est réunie pour travailler sur le réaménagement de la mairie.

Plusieurs idées ont été avancées :

- Aménager les archives au-dessus des toilettes et au-dessus d'une partie du local de stockage de la garderie.
Plusieurs questions se posent : Doit-on impérativement stocker les archives à la mairie ? Dans quel local pourrait-on les délocaliser ?
- Pour satisfaire aux normes de sécurité, aménager des toilettes pour les personnes handicapées.
- Déplacer le bureau de Monsieur le maire sur le fond du secrétariat, mettre le bureau du secrétariat dans l'actuel bureau du maire et avancer le comptoir de l'accueil vers le sas.
- Agrandir le sas d'entrée en abattant la cloison commune entre le sas et la salle de la mairie, placer le comptoir de l'accueil à la place de la cloison abattue, et organiser le sas d'entrée à l'intérieur de la salle de la mairie. Le principal inconvénient à ce projet est la réduction, certes peu importante, de l'espace « salle du Conseil Municipal ».
- Gagner donc en contrepartie de l'espace en créant une véranda sous l'avancée de toit de la mairie.
- Créer une extension latéralement au bureau du maire.



LES CHANTIERS – LES PROJETS

Ces travaux pourront être scindés en 3 parties :

- Première partie : Réfection de la toiture, récupération des eaux pluviales, crépi.
- Deuxième partie : Abaisser le plafond de la salle de réunion pour obtenir un gain énergétique et acoustique, mettre en place un faux plafond acoustique pour limiter la résonance, isolation, peinture, lino, éclairage.
- Troisième partie : Refaire l'espace vert qui se situe devant la mairie (accès aux personnes à mobilité réduite, dalles, parterres...).

Le conseil municipal est d'avis que la priorité doit être donnée à la réfection de la toiture.

Pour nous aider dans la réalisation de ce projet, aussi bien sur le plan technique qu'administratif, la mairie peut faire appel à l'un des deux organismes suivants : AVEYRON INGENIERIE (cotisation annuelle de 233€/an) ou le C.A.U.E. (cotisation annuelle de 80€/an).

Il a été convenu que l'on choisirait l'un de ces deux organismes lorsque l'on aurait comparé leurs compétences et dès lors que notre projet serait mieux abouti.

Une délibération sur le choix de l'un ou l'autre de ces organismes sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

2 - Ancienne école du village de FRONS.

Une urgence s'impose en ce qui concerne le bâtiment servant de local à l'entreprise « ON THE ROCKS » de Mme Vanessa LACOMBE. Les locaux où travaillent plusieurs salariés sont insalubres. Outre l'isolation et le chauffage, toute l'électricité est à refaire. L'hiver les conduites d'eau gèlent. A juste titre, Melle Vanessa LACOMBE, chef d'entreprise, redoute une inspection prochaine de ce local en termes d'obligation de mise aux normes d'hygiène et de sécurité.

Suite à ce constat, deux possibilités sont envisagées :

- La réfection à minima par la mairie des locaux servant à l'entreprise en faisant estimer le coût des travaux de réfection.
- L'estimation par les Domaines de la valeur de l'ancienne école en établissant trois lots :
 - 1er lot : bâtiment où se situe l'entreprise,
 - 2ème lot : bâtiment où se situent les appartements.
 - 3ème lot : terrains jouxtant le bâti

En fonction des différents devis et estimations, le conseil municipal se prononcera soit sur la réhabilitation du lot 1, soit sur sa mise en vente à l'entreprise.

LES CHANTIERS – LES PROJETS

3 - Site Internet

Une commission composée de Mademoiselle Julie SOULIE et de Messieurs Yannick BAUGUIL et Aurélien RIPEPI, s'est réuni afin d'établir un cahier des charges en vue de la création d'un site internet propre à la commune.

Ce cahier des charges a deux buts précis :

- Permettre aux personnes de la collectivité en charge de la création du site internet de collecter les différentes informations afin « d'alimenter » le futur site de la commune.
- Permettre à un prestataire de chiffrer la création et l'environnement du futur site internet de la commune.

A ce jour le cahier des charges a été finalisé et les consultations auprès de plusieurs prestataires ont été lancées.

La prochaine étape du projet consistera à analyser les offres, retenir un prestataire en lien avec le budget prévu, puis de voter le projet au sein de conseil municipal pour fin d'année 2014, et ce afin de mettre à exécution le projet et mettre en ligne le site internet de notre commune au début du 2nd Trimestre 2015.



ZOOM sur ...

Christophe Lacombe, un agriculteur passionné et fier de son métier !



Christophe Lacombe est un agriculteur de 54 ans, marié et père de deux enfants, Elise et Jules.

A la suite d'un BAC agricole réussi au lycée Fonlabour à ALBI, il est revenu dans son AVEYRON natal pour une formation de Technicien Supérieur en Agriculture (BTSA) au lycée La Roque à RODEZ. C'est ainsi qu'après 2 années de formation passées à acquérir et accroître ses connaissances en productions animales, il fit le choix de s'installer comme agriculteur.

« Déjà 31 ans de métier »...

Christophe travaille seul, sur son exploitation de polycultures-élevage situé sur la commune de CAMJAC au village de FRONS, hors périodes de pic de travail comme les chantiers d'ensilages et/ou moissons, pour lesquelles il est aidé par ses voisins agriculteurs.

Il élève des vaches allaitantes de race limousine, cultive des céréales et différentes espèces fourragères pour l'alimentation de son troupeau.

« Je me suis installé par passion... »

- Aux questions : Pourquoi avez-vous choisi ce métier d'agriculteur ? Et quels en sont selon vous les points positifs et négatifs ? Christophe répond :

« Tout d'abord, je me suis installé par passion pour l'élevage, mais aussi et surtout pour la qualité de vie que m'offre ce métier : proximité avec la nature, contact avec les animaux, entretien du paysage et protection de l'environnement de mon enfance et de ma famille. De plus, ce que j'apprécie dans ce travail c'est que je peux gérer et organiser mon temps de travail comme je le souhaite ».

« Concernant les inconvénients majeurs, premièrement, le poids de l'administratif (les papiers) toujours plus lourd. Deuxièmement, les évolutions de plus en plus contraignantes des normes environnementales, et en particulier, des mises aux normes imposées et de moins en moins subventionnées ».

Caractéristiques de l'exploitation :

➤ **Atelier Bovin allaitant :**

- Troupeau limousin (herdbook limousin)
- 75 vêlages par an

- Circuits de commercialisation :

- Vaches de réformes : vente directe sous label Blason Prestige
- Veaux mâles : vendus maigres (Broutards français)

➤ **Atelier cultures :**

- SAU (Surface Agricole Utile) : 95 ha (80 FRONS + 15 à LA PRIMAUBE)
- SFP (Surface Fourragère Principale) : 70 ha
- Surface en céréales : 25 ha



AGRICULTURE

A cela s'ajoutent, d'une part, « *des difficultés à abaisser/stabiliser nos coûts de production qui fluctuent sans cesse* » et d'autre part, « *une quasi incapacité de maîtrise des prix de vente de produit sur les marchés* ».

Enfin, il déplore l'image négative que peuvent avoir certaines personnes extérieures vis à vis de son métier. Tous ces exemples sont autant de preuves illustrant bien que ce métier, aussi beau soit-il aux yeux de notre éleveur, devient aujourd'hui de plus en plus difficile.

C'est pourquoi, selon Christophe, l'agriculteur doit avoir plusieurs qualités pour surmonter les difficultés de ce métier et notamment: « *du courage, de la lucidité, de la pugnacité et de la persévérance* ».

Il ajoute, que tout cela n'est rien, bien évidemment, sans « *une bonne santé physique !!* ».

- Et aujourd'hui, Christophe, quelles sont selon vous les qualités à avoir pour entreprendre et persévérer dans cette voie au vu des difficultés du monde agricole?

« *Pour moi, il faut avoir les qualités d'une part, d'un chef d'entreprise c'est-à-dire, gestionnaire, entrepreneur, et d'autre part, d'un visionnaire, en d'autres termes, être capable de sentir les bonnes orientations à prendre au bon moment, et c'est pourquoi il faut s'informer, être à l'écoute et échanger ! Enfin je dirai qu'il faut aussi être doué d'une capacité d'adaptation importante pour évoluer aussi rapidement que notre environnement économique et social* ».

« ...S'informer pour se remettre en cause et progresser »

Le métier d'agriculteur évolue rapidement, imposant aux agriculteurs de rester « connecté » en s'informant régulièrement dans l'objectif d'être toujours en accord avec les réglementations et d'être plus performant techniquement mais surtout économiquement.

C'est pourquoi, Christophe, choisit de s'informer régulièrement par différents moyens :

- Individuellement, par le biais d'internet, revues techniques spécialisées...
- Ou par le biais de réunions ou formations proposées par la chambre d'agriculture sur des sujets divers tels que les produits phytosanitaires, la vente directe, ou encore en informatique...

Il souligne aussi l'intérêt pour l'agriculteur de s'informer pour « *actualiser ses connaissances, afin de se remettre en cause et progresser* », de plus, il ajoute, « *en tant que maître de stage je participe à la formation de jeunes stagiaires de tout niveau car ce sont des moments d'échanges, de partages de connaissances et des différents savoirs* ».

Des activités extraprofessionnelles : pour s'évader un peu du quotidien de la ferme...

Même s'il passe beaucoup de temps auprès de ses animaux, Christophe sait aussi s'accorder des instants de répit. En effet, il est membre actif de l'association le « Citron bleu » et d'un club d'œnologie.

Ces activités extraprofessionnelles constituent : « *un exutoire à mon métier, un bol d'air me permettant de m'ouvrir l'esprit à la culture, au monde associatif par exemple m'assurant aussi une ouverture sociale en dehors de l'agriculture* ».

AGRICULTURE

Et la place des agriculteurs au sein de la commune dans tout cela ?

« Pour moi, les agriculteurs dans des communes rurales comme Camjac sont premièrement, des acteurs principaux d'entretien de nos paysages et de l'environnement de notre enfance. Deuxièmement, ils sont présents 365 jours par an sur la commune et par conséquent, contribuent fortement à son dynamisme. De plus, il faut aussi souligner que ce sont eux qui participent le plus à l'impôt local (sur le non-bâti).

Enfin, ils sont d'une aide précieuse très disponible, nuit et jour quelles que soient les conditions météo à ne pas négliger pour des travaux communaux ou plus occasionnellement lors d'intempéries notamment l'hiver pour venir en aide aux personnes isolées (à mobilité réduite, personnes âgées...) dans le besoin ou tout simplement pour déblayer les routes. »

- Devant les contraintes environnementales, économiques et sociales qui s'imposent aujourd'hui au monde agricole, quelles sont, selon vous Christophe, vos craintes vis-à-vis de l'avenir de notre agriculture communale?

« C'est simple, c'est tout d'abord, la non reprise des exploitations et par conséquent, la désertification des communes. Ensuite, c'est la modification de nos paysages, s'il n'y a plus d'agriculteurs, les paysages vont se fermer car il ne seront plus entretenus »

« Aussi, je constate que certains agriculteurs ne résident plus sur la commune hébergeant le siège de leur exploitation. En lien avec cela, leurs enfants ne sont plus scolarisés au sein de la commune limitant le dynamisme ainsi que la vie des associations communales. »

- Les communes se développent rapidement pour se dynamiser, à ce sujet, quels sont selon vous, les avantages et les risques majeurs du développement des communes pour l'agriculture?

« Le développement des communes permet, d'une part, une répartition des impôts locaux parmi l'ensemble des citoyens et d'autre part, il participe au maintien du dynamisme local : école, vie associative... En outre, dans certains cas, l'élargissement des communes apporte des opportunités de vente en direct de produits agricoles (colis de viande..). »

« En revanche, il est clair que le décalage et l'incompréhension au sein d'une même communauté associant des personnes du monde agricole et extérieures peuvent induire des tensions et des difficultés de cohabitation. »

- En tant qu'agriculteur et citoyen de la commune de CAMJAC, quelles sont vos attentes envers les élus de votre commune ? et, en quoi peuvent-ils contribuer à faire évoluer le métier d'agriculteur ?

« De la proximité, de l'écoute, des échanges constructifs et du soutien de la part de nos élus communaux et intercommunaux. En particulier pour défendre notre métier auprès des instances publiques (évolution du périmètre en zone vulnérable par exemple) mais aussi lors des prises de décision sur les plans d'urbanisation et le choix des terrains constructibles. »

« Les élus peuvent aussi nous aider, plus concrètement, pour l'entretien des chemins qu'ils soient privés ou communaux, sur lesquels nous passons avec nos animaux et/ou notre matériel. Que certains soient aménagés ou élargis, maintenus dans de bonnes conditions soit par les propriétaires, soit par la mairie (au frais du propriétaire) afin que les agriculteurs puissent travailler dans les meilleures conditions. »

Et pour l'avenir de l'Agriculture alors ?

« Il y aura toujours besoin d'agriculteurs, pour se nourrir, entretenir nos paysages, et créer de l'emploi, mais il faudra se serrer les coudes pour continuer d'exister ».

- Pour finir, Christophe, quels conseils donneriez-vous à un jeune motivé qui aime l'agriculture et qui veut en faire son métier?

« Tout d'abord de s'ouvrir sur d'autres métiers dans des secteurs d'activités en lien direct ou totalement opposés au monde agricole, puis de voyager et enfin de s'informer afin d'avoir une vision la plus large possible de ce métier ».

Merci à Christophe, pour sa disponibilité, pour ses réponses à mes questions avec son franc parlé mais surtout pour son sympathique accueil.

Interview réalisée par Julie Soulié

INFOS INFOS INFOS INFOS INFOS INFOS

Charte Transmission Installation.

Dans le cadre du FESTIBOEUF 2014, le dimanche 5 octobre, lors du Forum Transmission sera signé la « Charte Transmission Installation ». Cette charte à l'initiative des Jeunes Agriculteurs de l'Aveyron a pour but de mobiliser les différents acteurs locaux du territoire (Cantons de BARAQUEVILLE – NAUCELLE et communes de CASTELMARY et CRESPIN) pour mener une véritable politique en faveur de la transmission et l'installation en agriculture.

La première étape de la charte a été de mener une étude sur les atouts et contraintes du territoire ainsi que les opportunités et menaces pour l'installation et la transmission. Suite à cette étude des actions à mettre en place ont été identifiées et inscrites dans la charte. L'objectif final étant le renouvellement des générations en agriculture et le maintien d'un territoire vivant, afin de favoriser de nouvelles installations viables et vivables.

La mairie de CAMJAC s'engagera avec conviction à signer cette charte.

LA VIE ASSOCIATIVE

Maire et adjoints ont été chaleureusement invités à plusieurs Assemblées Générales d'Associations de CAMJAC et ont pu également découvrir la qualité des activités proposées.

De cette première expérience, est ressorti l'extraordinaire lien qu'il y a entre les différentes associations. Elles ont toutes une même finalité : créer des moments conviviaux, d'échanges d'idées, de partage intergénérationnel et de solidarité.

La mairie est prête à accompagner, dans la limite de ses possibilités et dans un esprit de recherche de mutualisation, toutes démarches qui seraient faites par les associations afin de les aider à se dynamiser.

Nous invitons la population de CAMJAC et extérieur à nous suivre et à venir nombreux les soutenir. C'est ainsi que perdurera et s'accroîtra ce lien social moteur du bien vivre Camjacois.

ASSOCIATION	Présidence (<i>Actualisation de nos présidents au prochain bulletin</i>)
ESCQ (entente sportive CAMJAC-QUINS)	M. NAYRAC Elie (05.65.70.19.29) et M. MALPEL Clément (06.19.94.08.37)
Le Basket Club Camjacois	Mme GIL Cindie (05.65.61.66.87)
Le Tennis	M. BOISSONNADE Eric (06.01.10.00.56)
A FRONS la Forme	Mme DELMAS Nadine (05.65.72.28.13 ou 06.77.67.12.54)
La Chasse	M. BESSET Philippe (05.65.72.25.85)
L'APE (Association des Parents d'Elèves) de l'école de CAMJAC	Mme LACOMBE Sandrine (05.65.72.06.66)
Comité des Fêtes de CAMJAC	M. MALPEL Sylvain (05.81.19.03.20) et M. Franck DUDACH
Comité des Fêtes de FRONS	M. SUDRES Jean-Claude (05.65.69.20.17) et M. IMBERT Michel (05.65.72.09.59)
Comité d'animation	M. SUDRES Christian (05.65.69.22.48)
Los Dos Cloqués	Mme GIOVANINI Paulette (05.65.72.25.63)
Le Citron Bleu	M. PEREZ Jean-Pierre (05.65.72.20.63)
La Ségaline	M. NEGRIE Alain (05.65.72.26.16)
Les amis des Platanes	M. JAMES Jean-Marie
CAMJAC jour de fêtes	M. BOISSONNADE Eric (06.01.10.00.56)

Toutes ces associations sont régies par la loi 1901 à but non lucratif

En vue de la parution du calendrier des manifestations lors du prochain bulletin municipale et afin d'anticiper les réservations des salles des fêtes, nous remercions les différentes associations de se rapprocher de la mairie et de nous confirmer les dates des manifestations pour l'année 2015.

LA VIE ASSOCIATIVE

LA SEGALINE

Après une année bien remplie « LA SEGALINE »- Ecole de danses traditionnelles et folkloriques- à clôturé l'année par le traditionnel repas de fin de saison.

Après une trêve estivale bien méritée, nous reprendrons notre activité le Mardi 16 septembre 2014 à partir de 20h30 à la salle des fêtes de CAMJAC.

Que vous soyez danseur débutant ou confirmé et si vous aimez la danse et plus particulièrement les danses traditionnelles et folkloriques, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Ambiance et convivialité assurées !!!

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Alain NEGRIE au 05.65.72.26.16 ou au 06.17.80.29.03.

A très bientôt sur la piste de danse !

NEGRIE Alain & Luciane

A FRONS la Forme

Le Club de gymnastique « A FRONS la Forme» fête en 2014 ses 25 ans d'existence.

Il fut créé le 1^{er} janvier 1989 par une poignée de bénévoles.

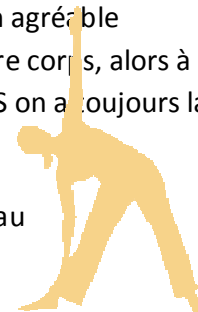
Aujourd'hui, il est toujours aussi dynamique et nous nous réunissons chaque lundi à la salle des fêtes de FRONS pour le cours dirigé par une monitrice diplômée.

Si vous voulez comme nous, passer un agréable moment tout en faisant du bien à votre corps, alors à vos tenues de sport, à CAMJAC-FRONS on a toujours la forme.

Pour tout renseignement téléphoner au 05.65.72.05.95 ou au 05.65.72.28.13

(à ce jour, activités suspendues)

DELMAS Nadine



TELETHON

Depuis 2011, le Téléthon à Camjac a retrouvé une belle dynamique à l'initiative de quelques bénévoles qui voulaient œuvrer pour la recherche.

Désormais, un déjeuner à la truite et aux tripoux est organisé dans le mois de novembre, à la salle des fêtes de FRONS de 8h à 14h et l'intégralité des bénéfices et des dons est entièrement reversée à l'AFM Téléthon. En 2013, nous avons donné la somme de 1840 euros.

Alors si comme cette poignée de bénévoles (aidé par les associations de la commune), vous avez un peu de temps à consacrer à cette manifestation venez nous rejoindre.

Tous ensemble nous serons encore plus forts pour faire reculer la maladie.



DELMAS Nadine



LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CAMJAC



Qu'est-ce que l'A.P.E ?

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Camjac est une association à but non lucratif. **Son rôle essentiel est d'apporter une participation financière aux activités pédagogiques.**

Pour cela, l'association met en place des actions plusieurs fois au cours de l'année scolaire, qui sont autant d'occasions de partager des moments conviviaux.

Tous les parents d'élèves sont membres, par définition, de l'association. Dans ce cadre, l'investissement de chacun, que ce soit au sein du bureau ou à l'occasion des réunions et des manifestations, constitue :

- une participation à la vie de l'école,
- une aide pour mener à bien les projets de l'association,
- un apport de talents et de compétences.

Bilan des actions de l'année 2012-2013 :

- **Le traditionnel quine et la tombola de l'école** qui ont eu lieu, comme chaque année, le premier samedi du mois de décembre : ce fut un grand succès, tout le monde a bien été au rendez-vous ! Merci !
- **L'APE a souhaité innover en organisant, le 7 avril 2013, une journée intergénérationnelle** : il s'agissait de proposer une journée conviviale autour d'un repas et de jeux en bois en mélangeant les générations ; cette journée ensoleillée s'est déroulée dans une ambiance très joyeuse et a été très appréciée par les résidents des Platanes.
- **Les photos de classe** : c'est la photographe camjacoise, Emeline, qui avait en charge, cette année, d'immortaliser ces souvenirs d'école en proposant des clichés originaux de nos chères petites têtes blondes : des photos individuelles et de fratries, des photos de groupe en extérieur qui ont eu un grand succès auprès des familles.
- **Autre nouvelle action menée en 2013 : Le livret de recettes signé par « les p'tits toqués de Camjac ».** Chaque famille a proposé une recette simple et originale compilée dans un livret haut en couleurs et original. Cet objet qui alliait l'utile à l'agréable a, semble-t-il, été très apprécié par les familles et leurs proches : nous avons dû faire face à une rupture de stock !!

Toutes ces actions ont permis de participer au financement des activités pédagogiques et éducatives de l'école : transport, spectacles, achat de petites fournitures, cadeaux de Noël pour les classes, goûters et cadeaux divers de remerciement, cotisations diverses (MAE, CSCN, USEP)

L'APE a entièrement financé l'achat de deux panneaux de basket ainsi que leur installation et mise aux normes.

MONTANT TOTAL de la participation financière de l'APE pour l'année scolaire 2012/2013 : 3 500 €

LA VIE ASSOCIATIVE

Les projets pour l'année scolaire 2013/2014 ?

- participation au financement des classes « découverte » (classes des petits et classe des grands),
- dépôt d'une demande de soutien financier auprès du Crédit Agricole pour l'installation d'un environnement numérique de travail performant,
- et beaucoup d'autres nouvelles actions innovantes et originales en cours d'étude.....

L'APE de CAMJAC a été un acteur incontournable dans la vie de l'école ; elle a facilité les projets en apportant un soutien financier. Pour cela, elle a organisé des actions qui ont mobilisé un grand nombre de familles de la commune et bien au-delà !! Nous nous sommes tous réunis autour d'un seul et même objectif : pouvoir proposer à tous les enfants scolarisés à l'école de CAMJAC un environnement privilégié où chaque élève s'épanouit pleinement en prenant du plaisir à apprendre et à grandir.

Le bureau de l'APE souhaite remercier tous les parents, les amis de l'école de Camjac, la mairie et les acteurs de la vie de l'école qui s'investissent tout au long de l'année pour et avec l'A.P.E.

Composition du bureau (année 2012 / 2013)

Présidente: Sandrine LACOMBE (maman de Clara-CE1-et de Pauline-MS-)

Secrétaire: Elise BAULEZ (maman d'Emile-CE2- et de Louise-MS-)

Trésorière: Céline PEREZ (maman de Tom-CE2 et de Vicky-PS)

**Vous pouvez contacter l'A.P.E par
courriel : apecamjac@voila.fr**



LACOMBE Sandrine

LA VIE ASSOCIATIVE

TENNIS CLUB CAMJACOIS



Le tennis club Camjacois compte 15 adhérents et participe à la coupe d'Aveyron qui se passe au mois de septembre sur trois rencontres. L'année dernière elle a fini dernière de sa poule en promotion 5 du championnat de l'Aveyron.

Il est organisé, en commun avec le club de NAUCELLE, du 6 au 20 juillet 2014, un tournoi affilié ouvert à toutes les catégories, et qui va en classement de non classé à 3/6. Il y a eu 85 participants

Nous organisons un tournoi interne entre les adhérents du club qui se déroule de mai à fin août. Nous organisons également une tombola lors de la fête d'été de CAMJAC.

Si des personnes sont intéressées pour rejoindre l'association, c'est avec grand plaisir que nous les accueillerons

BOISSONNADE Eric

BASKET

La saison du BBC s'achève sur une honorable 3ème place du championnat ALOA. Pour toutes celles qui le souhaitent, la saison débute dès Septembre.

La bonne ambiance et la bonne humeur communicative du club se vérifient sur les parquets et lors d'une journée printanière avec une nouvelle formule : randonnée suivie d'un spectacle à la salle des fêtes de FRONS.

Rendez-vous est pris pour le printemps 2015, alors les filles du BBC vous disent à bientôt !



GIL Cindie

LOS DOS CLOQUIES 2013

Les aînés de CAMJAC-FRONS se sont retrouvés régulièrement pour les diverses activités proposées par le club du 3ème âge au cours de l'année 2013.

- Le 5 janvier : la traditionnelle galette, après l'échange des vœux, Cathy GIOVAZEMA nous a interprété cinq fables écrites par ses soins.
- Le 17 février, le quine du club a connu son habituel succès.
- Partage de la fouace des rameaux, le 23 mars, suivi d'un petit loto.
- Le mardi 16 avril : découverte du patrimoine minier à DECAZEVILLE, déjeuner « estofinado » à St JULIEN de PIGANIOLI, rapide détour à St SANTIN, arrêt à NOTRE DAME de GIRONDE.
- Sortie de printemps le 22 mai, St CIRQ LAPOPIE, visite guidée du plus beau village de FRANCE 2012 ; après le déjeuner une petite croisière sur le LOT nous a permis de découvrir St CIRQ depuis la rivière.
- Du 24 au 30 juin, organisé par le club le voyage annuel a réuni quarante cinq personnes parties à la découverte de cette belle et verdoyante province d'AUTRICHE : LE TYROL.
- Le 5 octobre, journée de l'amitié à la salle des fêtes de CAMJAC. L'aligot – veau de l'AVEYRON sont toujours très appréciés. La conférence axée sur les atteintes aux biens et aux personnes animée par la gendarmerie a été très suivie par les participants.
- Le 12 novembre un goûter récréatif a eu lieu à FRONS animé par Roberto et Fanny de GAILLAC.
- Le samedi 7 décembre, assemblée générale du club : bilan 2013 et présentation du programme des activités 2014.



GIOVANINI Paulette

LA VIE ASSOCIATIVE

CITRON BLEU

L'année 2013 restera un bon cru pour les spectacles proposés par l'association de Camjac même si le bilan comptable fait apparaître un léger déficit.

En avril s'est tenu le Printemps du Citron avec deux moments forts.

- Tout d'abord le vendredi 19, l'association a proposé un concert aux élèves de l'école du village. Les petits spectateurs ont ainsi pu découvrir le talent de « Sébastopol one man band » qui les a transportés à la découverte de la Louisiane et leur fait admirer la dizaine d'instruments fabriqués. D'autres élèves de Naucelle sont également venus profiter de ce beau moment très apprécié par les 130 jeunes spectateurs.
- Le lendemain, 20 avril ce sont « Les Frères Carel », Cauhapé et Savignoni qui sont revenus sur la scène de la salle des fêtes. Pour leur retour au pays des tripous, lo Bernat et lo Savi ont acheté un béret neuf et un marcel de compétition pour nous servir un show mêlant magie, humour, chansons et tchatche. Un moment de bonne humeur partagé par un public assez peu nombreux tout de même. Dommage !

La programmation estivale du Citron, c'est « Rock au Jardin ».

- Samedi 13 juillet, vers 18h, en ouverture chacun a pu applaudir les courageux de la virée cyclo (300 km en 3 jours). La soirée a débuté par une prestation de haut vol de « Chris the Cat » un guitariste virtuose catalan, adepte du blues-country à la voix délicieusement rocailleuse. Un vrai régal en apéritif d'une belle soirée d'été. Après un aligot-saucisse et autour d'un verre chacun aura eu le plaisir de voir ou revoir le groupe Michel Krome et sa belle énergie communicative. Des textes ciselés, de l'humour, un ton décalé, le tout sur une musique qui pulse, le quatuor formé autour du guitariste Marcel Capelle a mis le feu au jardin du curé. Un très bon moment.

Le 21 septembre, pour l'équinoxe du Citron, l'association avait programmé le duo « Délinquante ». Deux filles, pétillantes et à la joie de vivre communicative, sont venues présenter le spectacle « Comme une blonde » tiré de leur dernier album. Toujours le sourire, le regard malicieux, le propos impertinent, un savoir-faire éprouvé pour jouer de l'accordéon, des voix en parfaite harmonie, ce duo féminin a enchanté la centaine de spectateurs réunis à la salle des fêtes. Un spectacle fin, charmeur et délicat.

Pour l'année 2014, les membres du Citron Bleu ont remis le couvert avec une programmation tout aussi éclectique. Souhaitons que le cru soit à la hauteur.

PEREZ Jean Pierre

LA VIE ASSOCIATIVE

CAFE DU VILLAGE DE FRONS (COMMITE D'ANIMATION) ;

C'est une Association qui gère un débit de boissons depuis 30 ans, tout en organisant quelques animations, comme le méchoui le dernier dimanche de Juin rassemblant une centaine de convives et aussi le feu de la Saint-Jean où sont associés les enfants de l'école.

Le café est ouvert à toutes les associations de la commune qui souhaitent se retrouver pour organiser des réunions ou manifestations.

Les clés sont disponibles chez M. PANIS Jean Marie à FRONS ou Christian SUDRES à la VIALETTE.

Pour optimiser un meilleur fonctionnement, il serait souhaitable que des bénévoles se fassent connaître au président de l'association, cela pourrait permettre une meilleure gestion d'ouverture.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

- Le Samedi soir à partir de 19H00, jusqu'au dernier client
- Le Dimanche matin à partir de 12H00
- Le Dimanche après-midi à partir de 17H30, jusqu'au dernier client.



Je voudrais remercier tous les bénévoles qui s'investissent tous les week-ends afin de faire vivre le café associatif tout en conservant un lien social.

SUDRES Christian

Hommage, le village de FRONS se souvient

René LACOMBE, né le 4 Octobre 1930, est décédé dans sa maison de FRONS le 30 Août 2014. C'est une figure attachante de notre village qui vient de disparaître : Il succéda à ses parents et grands parents qui tenaient le café de FRONS tout en exerçant le métier de charron, assurant en outre le service postal et la cabine téléphonique. Il a passé toute sa vie dans cette maison qu'on appelait « l'auberge » où chaque Dimanche après la messe se retrouvaient tous les hommes de la paroisse, parmi lesquels les joueurs de manille et de « bourre ».

L'auberge était le cœur du village où s'échangeaient les nouvelles de toutes sortes.

Aimable et dévoué pour ses clients, René tenait à maintenir les traditions. Lorsqu'en 1985 son fils Roland qui avait pris la suite depuis quelques années décida de quitter le village pour exercer un autre métier, René privilégia la commune pour être le reprenneur de la licence IV. Il considérait en effet que ce café devait rester dans le village de FRONS et la négociation avec la municipalité de l'époque s'effectua dans les meilleures conditions.

Depuis Octobre 1985 la Commune est donc propriétaire de cette licence exploitée sans interruption par une association dans la salle communale de FRONS.

Toute la Commune et plus particulièrement les habitants de FRONS doivent être reconnaissants à René LACOMBE et à son fils Roland qui surent, le moment venu, faire passer l'intérêt du village avant leur intérêt personnel. Nous adressons à Madame Ginette LACOMBE, à ses enfants et petits enfants, l'expression de toute notre sympathie.

LA VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES DE CAMJAC

Comme tous les ans, l'année 2013 a débuté par la gratounade, une soirée dansante où amateurs de fritons et amoureux du folklore se donnent rendez-vous, aux sons de la musique de Michel Bonnefous (notre accordéoniste local).

Puis, le 1^{er} week-end du mois d'août, sous un soleil radieux, les jambons de CAMJAC ont fait carton plein avec un apéro concert (brochettes-frites-crêpes), un concours de pétanque et un bal traditionnel accompagné du fameux jambon braisé.

C'est sous la joie et la bonne humeur que familles et amis se sont retrouvés nombreux à l'occasion de cette fête annuelle. Après l'effort le réconfort, chaque année une sortie est organisée soit gourmande soit sportive.

Ces manifestations sont réussies grâce à la participation de bénévoles. Les portes du comité des fêtes sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent s'investir et partager de bons moments.



MALPEL Candie, SOULIE Julie

E.S.C.Q.

La saison de foot 2013-2014 s'est achevée avec une 7e place en championnat, le maintien était presque assuré à la trêve, la deuxième partie de la saison était plus délicate au niveau de l'effectif.

Au programme de l'année prochaine, un recrutement massif est engagé avec l'apport de plusieurs recrues, ce qui porte l'effectif à 25 joueurs, cela nous permettra de remonter au classement et de revoir nos objectifs à la hausse.

L'entente sportive, comme à son habitude, a animé nos deux villages avec un déjeuner, les deux quines et le tournoi de foot à 7. Le planning des manifestations devrait rester quasiment le même pour cette nouvelle saison, avec en plus les 20 ans de l'entente.

Si vous êtes intéressés, pour nous rejoindre en tant que joueur ou bénévole, n'hésitez pas à vous manifester auprès des mairies de CAMJAC ou de QUINS



MATET Fabien

Un double anniversaire au château du Bosc



Deux événements marquent l'année 2014 au château du Bosc :

- Le cent cinquantième anniversaire de la naissance du peintre Henri DE TOULOUSE-LAUTREC (1864-1901)
- Le soixantième anniversaire de l'ouverture de la demeure aux visites (1954)

Au Bosc, tout rappelle les souvenirs de Lautrec. Certes le peintre du Moulin-Rouge n'y est pas né puisqu'il a poussé son premier cri dans l'une des chambres de l'hôtel du Bosc à Albi le 24 novembre 1864 mais si sa mère – Adèle DE TOULOUSE-LAUTREC – avait accouché pendant l'été, il serait sûrement né au Bosc où la famille passait la belle saison.

Dans les années 1860, les parents du peintre se partageaient entre plusieurs demeures ou propriétés qui étaient pour l'essentiel le Bosc dans le Ségala, l'hôtel du Bosc à Albi, le château de Mauriac dans le Tarn, le domaine du Céleyran dans l'Aude viticole et le château de Loury-aux-Bois qui était un rendez-vous de chasse en forêt d'Orléans. Entre autres, il y a réalisé toute une série de portraits de ses proches au fusain (1882) et des dessins (chevaux, scènes de cirque et caricatures) sur des plâtres de l'orangerie du château où ils sont conservés.

Il n'est âgé que de 14 ans lorsque des manœuvres militaires se déroulent autour du Bosc en août et septembre 1878. Il s'y rend aussitôt par curiosité et emmène son matériel. Ces scènes inspirent au jeune artiste une toile que l'on peut découvrir au musée d'Albi ; elle est intitulé « *Artilleur sellant son cheval* ».

Les chiens, les chevaux, la chasse dans les bois du Viaur, les scènes de la vie domestique, le personnel du domaine, les attelages, les premières automobiles et leurs conducteurs « *habillé de peaux de bêtes* » : tout le passionne. Son œuvre en est imprégnée, si différente de ce qu'il a pu peindre ensuite à Montmartre, dans les cabarets et même les maisons closes.



TOURISME & CULTURE

Plus d'un demi-siècle après sa disparition, la diffusion de *Moulin Rouge* sur les écrans de cinéma devait mettre en avant tout en lumière son existence tumultueuse. Cette réalisation de John HUSTON, avec José FERRER dans le rôle de LAUTREC, est une co-production entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis (1953). Elle obtient du succès à Paris et en France au cours de l'hiver 1953-1954 qui devait passer dans les mémoires comme l'hiver de Moulin Rouge et de l'appel de l'abbé Pierre en faveur des mal-logés.

On découvre alors, grâce à l'une des enfants de l'aîné des cousins germains du peintre – Mary TAPIE DE CELEYRAN, du Bosc (1895-1981)- qui rassemble en 1953 des souvenirs familiaux dans *Notre Oncle Lautrec* (Edition Pierre Caillet, Genève), à des extraits de l'ouvrage publiés dans la revue Anglaise *Cornhill* puis à des recensions parues dans la presse, que l'existence d'Henri TOULOUSE –LAUTREC ne se résume pas seulement à Montmartre : il a eu une enfance heureuse dans ses demeures familiales.



A cette époque, le Ségala s'ouvre au tourisme. Le 7 mars 1954, à Pont-de-Salars, est fondé le Syndicat d'initiative du viaduc du Vaur-Ségala-Lévézou dont Vincent Bourrel, secrétaire général de la SNCF, qui est devenu Aveyronnais après son mariage avec une jeune femme de Gramond, accepte la présidence. Le prince de Béarn en est le secrétaire général ; il a déjà entrepris une œuvre de propagande pour faciliter la promotion du Ségala. En janvier 1954, il persuade la famille TAPIE DE CELEYRAN d'ouvrir sa demeure aux journalistes pour rétablir des vérités par rapport à *Moulin Rouge* et dévoiler les souvenirs du peintre au Bosc. Charles Mouly devient le premier journaliste à en franchir le seuil.

Dans *La Dépêche du Midi*, des 25 et 31 janvier 1954, il publie un long reportage intitulé « au château du Bosc, en Rouergue, à la recherche du vrai souvenir et de dessin inédits de Toulouse –Lautrec »

TOURISME & CULTURE

Au lendemain du succès de ces deux articles et de la curiosité suscitée au-delà de l'Aveyron, la famille TAPIE DE CELEYRAN décide d'ouvrir le Bosc aux visites à la Pentecôte 1954.

Sa décision pourra nous paraître banale aujourd'hui ; elle était plus inhabituelle à cette époque. Dès lors, le château du Bosc devait s'imposer en quelques années comme la demeure d'enfance d'Henri de Toulouse-Lautrec en France et à l'étranger notamment au Japon où le peintre est très apprécié.

Après l'ouverture au public, des magazines à grand tirage comme *Vogue* et *Paris Match* s'y intéressent. La télévision prend le relais en 1962 avec la *Roue tourne* puis *Les bonnes adresses du passé*. Mais la plus prestigieuse de ces émissions est certainement *Profondeurs de TOULOUSE-LAUTREC*, de Max-Pol FOUCHET, proposée le 24 juin 1964 pour le centième anniversaire de la naissance du peintre. Depuis, le Bosc n'a cessé de recevoir nombre d'équipes de télévision française et étrangère à la recherche du cadre familial tandis que des dizaines de milliers de visiteurs ont franchi les grilles du parc.

Nicole TAPIE DE CELEYRAN qui est aujourd'hui la propriétaire des lieux, les accueillait déjà en 1954 avec son père et ses tantes. Petite-fille de Raoul TAPIE DE CELEYRAN, l'aîné des cousins germains de LAUTREC, elle persiste dans cette mission. Toujours animée de la même flamme et âme de la maison, elle est devenue la gardienne des souvenirs d'un artiste-enfant génial.



CROZES Daniel

NOS TALENTS



C'est par la transmission du savoir faire de sa grand-mère qu'à l'âge de 6 ans, elle hérita de cette belle passion qu'est la broderie. Elle laissa de côté cet art le temps de ses études de médecine pour le reprendre quelques années plus tard à la demande de son époux pour broder un cache torchon (typiquement ALSACIEN).

Pour se perfectionner, elle décida de prendre des cours par correspondance avec Mme ROSENTHAL (Maison MALBRANCHE à PARIS). Pendant plusieurs années, se lançant toujours des défis et s'inspirant de tout ce que nous offre la nature (faune, flore..), elle alterne la dentelle et la peinture à l'aiguille sur une base en lin. Elle y consacre environ 2 h par jour.

La broderie est avant tout une passion mais aussi un défouloir et un exutoire où elle laisse libre cours à son imagination et à l'amour de cet art : « les résultats qu'on obtient font partie des petits plaisirs de l'existence » dit-elle.

En 1998, elle voulait savoir ce qu'elle valait après tant d'heures passées à se perfectionner, à apprendre, à faire et défaire, à compter les fils un par un depuis des années. Elle décide alors de s'inscrire à l'examen dénommé Concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France », corrigé par des professionnels. Un travail méticuleux, passionnant et de longue haleine qui durera 2 ans, sur une scène de chasse. Le jour des résultats, c'est avec une grande surprise qu'elle reçut le titre de Meilleur Ouvrier de France dans la Classe de Métier « Broderie, Couleur » Année 2000.

Un titre prestigieux, amplement mérité par un travail persévérant, minutieux et consciencieux, d'une grande passionnée, une reconnaissance de tout ce travail accompli. Ce titre lui donne alors une obligation morale, un devoir de transmission du savoir, de conseil, de disponibilité avec une très grande rigueur. Pour Véronique, il est important de sauvegarder la technique de ses aïeux dans le but de sensibiliser les gens entre « *main traditionnelle* » et « *machine made in ailleurs* ».

C'est dans sa chaleureuse maison, personnalisée par toutes ses broderies, que Véronique m'accueille pour partager un moment convivial au tour d'une tasse de thé : « *Le thé n'a pas le même goût sur une nappe brodée que sur une nappe cirée* », me dit-elle

Merci à Véronique pour son accueil chaleureux et sa disponibilité.

Interview réalisée par Julie Soulié

Daniel CROZES, un nouveau livre pour « sécher les couillons »

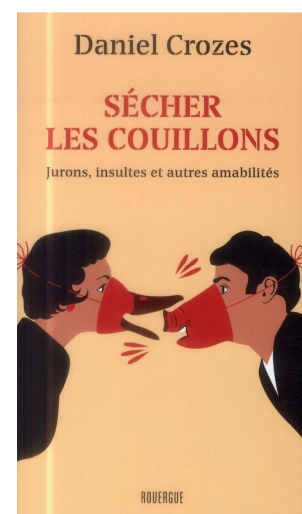


« Petit dictionnaire à l'usage des gourmands de mots, ce florilège caustique et rabelaisien rassemble jurons, insultes, blasphèmes auxquels leur origine occitane confère une belle étrangeté. On ne s'étonnera point de constater qu'ils s'attaquent avec délectation aux imbéciles, aux paresseux, aux empotés, aux avarés, aux prétentieux. S'ils brocardent particulièrement les femmes, c'est pour témoigner d'une obsession malade pour toutes choses relatives aux affaires sexuelles. Quant aux ecclésiastiques, omniprésents dans ce département de vieille tradition catholique, ils en prennent naturellement pour leur soutane. Après le succès des 1001 mots de l'Aveyron, Daniel CROZES ouvre le fonds secret d'une langue savoureuse. »

Jurons, insultes et autres amabilités

« L'écrivain, historien et journaliste aveyronnais, originaire de Camjac (où il est né en 1958), est sur des bases identiques à celles de l'an dernier. S'il s'est penché sur les barrages du département, ceux sur la Truyère (ouvrage sorti au printemps) et ceux du Lévezou (à paraître à l'automne avec des photos d'Adélaïde Maisonnabe), il "squatte" les ondes nationales avec *Sécher les couillons*, paru au Rouergue. Après *Les 1001 mots de l'Aveyron* (2010) et *501 proverbes de l'Aveyron* (2013), il a poursuivi son voyage "autour de la langue" en bouclant son périple par les jurons, les insultes et autres amabilités. "Ce sont des lectrices qui m'ont poussé à écrire ce livre, plus "gaillard", caustique, rabelaisien", s'excuse-t-il presque. Le contenu n'est pas spécifique aux Aveyronnais mais ils y plongeront avec plaisir, voire avec gourmandise.

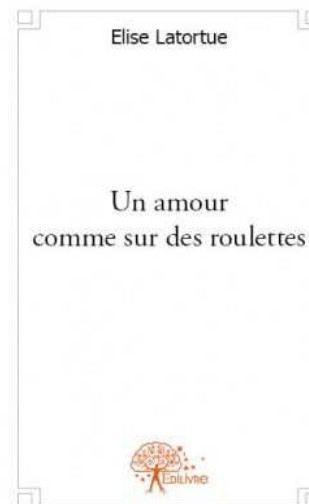
Très sensible à "la musique des mots", Daniel Crozes a toujours l'oreille en éveil et un petit carnet à portée de main. Pour *Sécher les couillons*, il parle volontiers d'un "merveilleux mescladis." Explications : "Ce n'est ni du français, ni de l'occitan, s'amuse-t-il. Ce livre fait hurler les puristes." En revanche, (tous) les autres lui ont réservé un très bon accueil. "Par ces temps de morosité, ça détend, ça fait rire. Et puis, le ludique n'empêche pas la rigueur", conclut l'écrivain. »



Elise LACOMBE

« Ce livre témoignage démarre d'une simple amitié Une belle histoire qui vous amènera à passer au-delà des préjugés et de la différence. ..Comment Marie va vivre cette amitié naissante? Va-t-elle arriver à la vivre pleinement... Cette amitié va-t-elle être plus forte que tout... Va-t-elle perdurer malgré toutes les difficultés de la vie ? Ces quelques lignes ne sont pas plaintives, elles montrent tout simplement un chemin entre doutes, espoirs, et courage pour tenter de passer à travers certaines épreuves de la vie... Mais Marie, notre héroïne va-t-elle réussir ? Qui triomphera l'amitié ou les difficultés? »

Propos recueillis de Centre Presse



« Les handicapés aussi ont le droit à l'amour »

Témoignage. Dans son livre, Elise Lacombe revient sur son premier amour et sur la disparition de l'homme avec qui elle rêvait sa vie. Rencontre avec une plume qui ne demande qu'à s'exprimer.

Une dizaine de pages, une écriture spontanée, et des mots simples posés sur une histoire des plus touchantes. *Un amour comme sur des roulettes* est le premier livre d'Elise Lacombe, publié aux éditions Edilivre sous la signature d'« Elise Latortue ».

« C'est le surnom que me donnait toujours mon médecin, s'amuse la jeune femme, il dit que j'ai une carapace ». Ce même médecin qui, quelques années plus tard, l'encouragera à « se libérer » par l'écriture. Infirmier moteur cérébral de naissance, Elise Lacombe est atteinte, depuis trois ans, d'une dystonie évolutive. Une maladie qui se manifeste, chez la jeune femme, par des contractions prolongées, involontaires, de la mâchoire et des mains. « C'est dur de se dire qu'on a une maladie supplémentaire » confie-t-elle à demi-mot.

« Nous avons toute la vie devant nous. Il devait être l'homme de ma vie, il l'était déjà. »

Face à cette nouvelle épreuve de la vie, Elise Lacombe a trouvé la force de prendre la plume et de mettre des mots sur sa plus belle histoire: Louis, son premier amour.

« Me battre contre les préjugés »
« C'était l'occasion de me battre contre les préjugés et de prouver que les handicapés comme les valides ont le droit de vivre une histoire d'amour aussi forte. » Si la jeune auteure ne cache pas son envie de partager son histoire, elle s'attache à la protéger. Les noms de plume participant de ce jeu permanent: elle s'appelle Marie, lui Louis. Même si de temps à autre, Elise La-



Dans son coquet appartement ruthénois, Elise Lacombe s'épanouit et profite pleinement de son autonomie. *Lola Cros*

combe bascule dans la première personne. Une étourderie? L'auteur explique plutôt avoir le réflexe permanent de « montrer que c'est la mienne, que c'est mon histoire », et l'irrémissible désir d'en être l'« héroïne ».

Car là est le fond de l'histoire entre elle, dans la peau de « Marie » et Louis, « bien sur ses deux pieds » comme elle l'écrit.

Suite à un accident de karting, le verdict médical tombe: tétraplégie complète. Un événement qui « fut le rapprochement des deux êtres ». S'ensuivit une belle complicité, des moments intimes chargés d'émotion, l'apprentissage d'un corps que Louis ne connaît pas, et le soutien sans faille d'une Marie éperdument amoureuse. Pourtant, la romance s'achèvera aussi tragiquement qu'elle avait commencé



Disponible en ligne

Le livre d'Elise Lacombe est disponible sur internet⁽¹⁾ en version papier pour 8,08 € et en version numérique pour 5,10 €. Cette maison d'édition dite « alternative » a permis à la jeune écrivaine de publier gratuitement son ouvrage. Créée en 2007 dans un monde de l'édition en pleine mutation, son objectif est de « permettre à tous les auteurs, du plus au moins expérimenté, d'éditer leurs manuscrits et de les diffuser simplement et gratuitement ». ⁽¹⁾ www.edilivre.com



par la disparition de Louis, à peine un an après son accident.

« J'ai fait le deuil »

« J'avais beaucoup de projets avec lui », explique Elise, débarrassée du nom de plume derrière lequel elle se cachait. « J'avais 19 ans lorsque je l'ai rencontré, 20 ans quand il est décédé... Nous avions toute la vie devant nous, et des tas de projets », continue la jeune femme, aujourd'hui âgée de 27 ans. « Nous voulions vivre ensemble, nous nous étions même renseignés pour ne pas transmettre le handicap à nos enfants. Il devait être l'homme de ma vie, il l'était déjà. »

Quelques années de recul et de reconstruction personnelle plus tard, Elise Lacombe peut l'affirmer: « Je suis passée au dessus, j'ai fait le deuil même si je n'oublierai jamais ». Aujourd'hui, Elise Lacombe donne de son temps auprès des personnes atteintes de cancer à l'hôpital Jacques-Puel de Bourran. Bénévole pour la Ligue contre le cancer, elle se plaît à « partager avec les malades, à papoter », et s'attache à « les distraire ».

Après trois années difficiles à se battre contre la dystonie, Elise « Latortue » espère très vite remonter sur les planches du théâtre. Cette passion qui lui permet, le temps d'une pièce, de vivre d'autres vies.

LOLA CROS

La liste étant longue, d'autres talents seront à l'affiche dans les futurs bulletins

CA S'EST PASSE CHEZ NOUS !

Voici en résumé, quelques uns des évènements de ces 6 premiers mois 2014. Textes extraits des journaux de presse

CAMJAC. Les Savants fous à FRONS

« Chaque année à pareille date, les filles du basket de CAMJAC proposaient leur soirée festive et musicale autour de déguisements toujours très réussis. Et bien, le changement c'est pour cette année. En effet, ce samedi 15 mars, ces dames vous convient à un après-midi convivial et adapté à tous les publics, petits et grands. En effet, dès 14 heures, place à une randonnée familiale autour de FRONS avec deux circuits pour une prise en compte des possibilités de chacun. Puis, à 16 h 30, après un goûter certainement bien mérité, les enfants seront invités à faire preuve de perspicacité devant les ateliers proposés par l'association Les Savants fous. Expériences originales, phénomènes scientifiques sous forme de tours de magie, la science est à la portée de tous. Enfin, le moment de l'apéritif ne sera pas si loin.

Un moment familial à ne pas manquer dans le cadre verdoyant du jardin de FRONS »

Gospel, foot et musique avec Le Citron bleu

« L'église de FRONS accueillera un concert de gospel pour la première fois.

Nouvel opus de la programmation annuelle avec ce nouveau rendez-vous musical proposé par les bénévoles du Citron bleu, en partenariat cette fois-ci avec les membres du café associatif de FRONS. ça se passe le dimanche 13 juillet, au jardin du curé qui jouxte le café.

Les réjouissances débiteront à 17 h avec un concert du groupe Swing-Gospel d'Albi, donné en l'église de FRONS. Des chants traditionnels, des negro-spirituals, sont au programme de ce groupe composé de 12 chanteurs musiciens et dirigé par Isabelle Bertoli. Une première sur notre territoire.

Vers 19 h, place à l'apéro-concert animé par une chorale, Les Voix égarées, qui reprend à sa façon et a cappella de belles chansons du répertoire connu. à 21 h, place au ballon rond avec la retransmission de la finale de la Coupe du Monde brésilienne. Vers 23 h, ce sera au tour du groupe Motmaïna Family d'Albi de prendre la scène. Ce groupe, composé de 5 musiciens confirmés, rassemble un public de plus en plus large à chaque performance live qu'il précipite dans une union des cultures, un univers résolument optimiste. Chaque parole, rythme et mélodie sont une explosion de couleurs et de thèmes. Estompant la barrière des langues, ces musiciens nous entraînent en voyage, nous poussant à ouvrir notre esprit aux valeurs que sont le respect et la tolérance. Une belle soirée qui s'annonce radieuse, le beau temps aidant ».



CA S'EST PASSE CHEZ NOUS !

Camjac. M. Tristan pour le Printemps du Citron

« M. Tristan, sa guitare et sa machine à tubes! Une belle partie de rigolade en perspective !

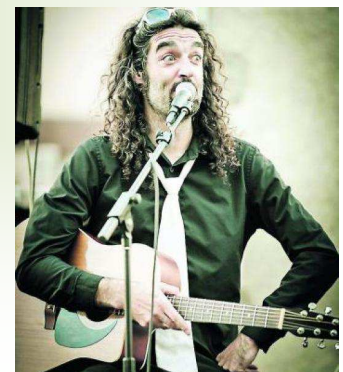
Samedi 26 avril, à partir de 19 heures, la salle des fêtes de Camjac sera le théâtre du Printemps du Citron.

Pour l'occasion, l'association Le Citron bleu proposera, en coopération avec l'Amicale laïque du Naucellois, une soirée conviviale autour d'un verre de vin et d'un spectacle d'humour musical.

La scène sera confiée à un drôle d'oiseau du nom de M. Tristan qui viendra présenter sa belle trouvaille, «la machine à tubes». Toujours seul en scène et muni de sa loopstation (machine à boucles), il s'enregistre toujours en live à coup de beat box, de clavier ou/et de guitare. Il fait toujours de jolis chœurs harmonisés que l'on aime chanter sous la douche... Mais il est désormais équipé d'une machine à tubes dotée d'une assistance vocale intelligente (si ! si ! en gros, elle parle quoi !).

Avec elle, il se lancera dans une expérience folle : la recherche du tube ultime !

Venez vivre cette expérience avec M. Tristan, où tous les styles et les codes du «tube» sont passés à la moulinette et dont la finalité est avant tout de «se fendre la gueule» ! »



Camjac

L'été 2014 sera artistique en Naucellois

Le peintre Edmund Muczko a installé un accrochage estival au sein du château du Bosc. Ces œuvres sont visibles depuis le 28 juin et ce jusqu'au 21 septembre tous les jours de 10 heures à 19 heures. Né à Kielce en 1952, Edmund Muczko a fait des études à l'académie des Beaux-arts de Cracovie. Comme il n'a pas qu'une corde à son arc, il est également, avec les honneurs, diplômé d'Architecture intérieure. Il fut même président de l'Association des artistes de Pologne. Maintes fois récompensé, y compris par le ministère de la Culture et des Arts, médaillé de ce même ministère, ce peintre a quitté la Pologne dès qu'il a pu, après la chute du communisme. Dans le regard lumineux de cet homme, on lit le bonheur de tous ceux qui, après bien des souffrances, ont pu accéder enfin à la liberté.

Cette exposition est à mettre en parallèle avec celle de la Quincaillerie, à Naucelle, qui présente des photos anciennes de la vie d'Henri de Toulouse-Lautrec au Bosc, associées à des poèmes de Jean Boudou illustrés de pastels du peintre.

Pour Josiane Marty, présidente de l'office du tourisme du Naucellois avec



Deux expositions à découvrir, l'une au château du Bosc, l'autre à la Quincaillerie.

M. Répépi, représentant la mairie de Camjac, «le territoire peut s'enorgueillir d'être une terre d'accueil, située entre Albi-Toulouse-Lautrec et Rodez-Soulages». La CCN, à laquelle appartiennent ces deux municipalités, dans le cadre de son volet tourisme et culture, souhaite développer le volet arts plastiques - peinture contemporaine et ce n'est pas la ville de Nau-

celle qui s'en plaindra (elle qui a initié la Quincaillerie, place Jean-Boudou), ni le Collectif des Artistes du Naucellois qui donne à la rue du Four son âme créatrice. À l'occasion des 150 ans de la naissance de Toulouse-Lautrec et du 60^e anniversaire de l'ouverture du château, un partenariat s'est établi entre le château du Bosc et l'office de tourisme du Naucellois.

CA S'EST PASSE CHEZ NOUS !

PLANTATION DU MAI – 17 MAI 2014

MERCI POUR CETTE MAGNIFIQUE JOURNEE



→ Camjac

La nouvelle équipe municipale, sous l'égide de son nouveau maire Gabriel Espie, n'a pas failli à la tradition de la plantation de l'arbre de mai. Une équipe s'était affairée à l'organisation de cette fête depuis quelque temps. Tout était donc prêt pour samedi. L'arbre de mai est un sapin d'une hauteur de 21 mètres, peint aux couleurs de la France, un exercice difficile exécuté par les peintres Guy Mouysset et Gaëtan Combelles. Durant toute la journée, le cortège festif sillonne la commune en proposant fouace et boissons. Un amanogawa (cerisier du Japon aux feuilles elliptiques) a été planté devant la maison de chaque conseiller. En fin d'après-midi, l'arbre de mai a été hissé sur la pelouse qui jouxte la mairie. De nombreux maires et élus des communes avoisinantes sont venus participer à ce moment festif qui s'est achevé à la salle des fêtes par un repas rassemblant quelque 500 convives.



CA S'EST PASSE CHEZ NOUS !



CA S'EST PASSE CHEZ NOUS !



CA S'EST PASSE CHEZ NOUS !



Les Platanes



Cette résidence ouverte depuis le 1er mars 2012, accueille actuellement 11 personnes (sur une capacité de 16). Elles sont accompagnées tous les jours par Claude SUDRES, Sylvain MALPEL ou Maria FILOMENA DOS SANTOS du lundi au dimanche.

Tout les midis, les résidents partagent un moment convivial (avec Maria, Sylvain ou Claude) autour d'un repas dans la salle à manger décorée par leurs créations ou celles des bénévoles et peuvent lire le journal, prêté gracieusement par Jean-Marie PANIS.

Les après-midi, diverses activités leurs sont proposées par Claude, Sylvain ou Maria : promenade, activités culinaires, jeux de mémoire, films, jardinage, plantation de fleurs....

Tous les mardis des bénévoles de CAMJAC, NAUCELLE et CABANES viennent faire des activités manuelles.



Un jeudi sur deux, ce sont les jeux de société et les cartes qui sont à l'honneur avec le club du 3ème âge et toutes les personnes qui souhaitent passer une après midi agréable et conviviale en leur compagnie (avec un petit goûter amené chacun à son tour). Les dates à retenir sont les : 16 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre, 8 et 22 janvier 2015.

Aux Platanes, Sylvain, Claude et Maria sont très attentionnés et veillent à souhaiter à tous les résidents leurs anniversaires, la fête des mères et des pères.



Une fois par an est organisé :

- Une journée intergénérationnelle avec un repas le midi (organisé par l'APE) et une après midi jeux avec les enfants.



- Un repas de Noel avec les résidents et leurs familles (Pour le 1er Noel les fanfarons du Naucellois étaient venus animer la journée).



- Un quine (association les amis des Platanes).

Grâce à 5 bénévoles les résidents peuvent se rendre à NAUCELLE en autobus (Jean-François CROZES, Christine POIDEVIN, Gérard ROUTABOUL, Jean-Marie PANIS et François MAURY).

Merci à Claude, Maria, Sylvain et l'ensemble des résidents des Platanes pour leur accueil.

Le Tri, c'est facile !



Limitons le coût du traitement des ordures ménagères, **TRIONS nos déchets**

Le tri sélectif permet de protéger la planète et de préserver notre environnement.

- Je trie correctement pour bien recycler : je suis les consignes du tri en séparant les matériaux valorisables (verre, papier, carton, plastique, métaux) des matériaux non valorisables.
- Mon geste redonne vie aux déchets : par exemple, les briques alimentaires deviennent des cartons et des meubles, les plastiques sont transformés en laine polaire, barquettes..., les papiers et cartons donnent du papier recyclé, les canettes et les boîtes de conserve sont valorisées sous la forme de vélo et voiture, le verre est recyclé à 100 %.
- J'utilise, si je dispose d'un jardin ou de terrain, le compostage. En bac ou en tas, il vous permettra de fabriquer votre propre compost pour l'utiliser au jardin comme amendement, fertilisant et engrais vert.
- J'apporte gratuitement en déchetterie mes produits toxiques qui sont dangereux pour l'environnement (pots de peinture, solvants, essence, batteries...).

Le tri sélectif permet de faire diminuer considérablement le tonnage d'ordure ménagère donc le coût de traitement. Attention ! Ne pas trier correctement ces déchets coûte cher. Et devinez qui paie ce surcoût... Et oui, c'est bien nous tous !!! Qu'on se le dise !!!

Coût du traitement des déchets
(exprimé en € / Tonne de déchets taités)

TYPE DE DECHETS	COÛT (€)
Ordures Ménagères	124,87
Tri sélectif	18,83
Papier (après déduction du rachat)	12,75
Verre (après déduction du rachat)	30,71
Tout venant	104,34
Déchets verts	50,7

(Source C.C.N.)

INFORMATIONS

SIMPLIFIEZ-VOUS LE TRI EN METTANT DANS LE SAC, BAC OU COLONNE DE TRI SÉLECTIF (DE COULEUR JAUNE), LES EMBALLAGES CI-DESSOUS.



FLACONNAGES ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE



BRIQUES ALIMENTAIRES ET EMBALLAGES EN CARTON



BOÎTES ET EMBALLAGES MÉTALLIQUES



JOURNAUX, MAGAZINES, REVUES, CATALOGUES, ENVELOPPES (AVEC ET SANS FENÊTRE), LIVRES, PROSPECTUS



SACS ET SUREMBALLAGES EN PLASTIQUE



INFOS

Seuls les emballages bien vidés peuvent être recyclés.

- Pas besoin d'enlever les bouchons des bouteilles avant de les recycler.
- inutile de laver les emballages. Les rincer suffit.
- n'imbriquez pas les emballages entre eux.
- ne déchiquetez pas vos papiers.

SAC, BAC OU COLONNE DE TRI JAUNE

DÉPOSEZ DANS LE CONTENEUR À VERRE, LES EMBALLAGES CI-DESSOUS.



INFOS

Jetez les capsules métalliques dans le bac de tri et les bouchons dans le bac d'ordures ménagères. Attention ! Les verres de table, vitres et miroirs vont dans le bac d'ordures ménagères

FLACONS, POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE



CONTENEUR À VERRE

À JETER DANS LE BAC OU LE SAC À ORDURES MÉNAGÈRES



SAC, BAC NOIR

DÉCHETS SPÉCIFIQUES : LE BON GESTE, C'EST ALLER EN DÉCHETTERIE

Déchets des produits d'entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

Déchets des produits d'entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

Déchets des produits de bricolage et décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Déchets des produits spéciaux d'entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

Déchets des produits du jardinage



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

Tous les déchets issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifique, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. Ne polluez plus les poubelles, rapportons nos déchets spécifiques en déchetterie.



Agriculteurs attention, pas de produits phytopharmaceutiques, oligo-éléments, produits d'hygiène de l'élevage laitier, (filière spécifique ADIVALOR : rapportez-les chez votre distributeur)

INFORMATIONS

ASSAINISSEMENT

Afin de ne pas dégrader l'assainissement chaque citoyen branché à l'assainissement collectif devra être vigilant sur les points suivants :

- Ne pas brancher les eaux pluviales sur le réseau d'eau usée.
- Ne pas jeter d'élément solide (Lingettes, serviettes, préservatifs, serpillères, coton tiges ...)
- Ne pas jeter d'élément polluant dans les éviers, toilette ou regard d'évacuation (Médicaments, pesticide, engrais et autre produit de jardinage, insecticides domestiques ou autres produits d'entretiens de la maison, huiles alimentaires ou de vidange, hydrocarbures, essence à détacher ou térébenthine...; fonds de peinture, détergents, solvants...)



BRUIT

Nettoyer, tondre, bricoler sans déranger ni gêner les voisins...

Article 14 de l'arrêté préfectoral de l'AVEYRON n°2000-0427 en date du 11 décembre 2000 - Propriété Privées :

« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précaution pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leur activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- *Les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30*
- *Les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00*
- *Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 »*



INFORMATIONS

RESTONS CITOYENS ...



TRANSPORTS



Vous habitez à	Vous souhaitez vous rendre à	Quels jours ?	A quelle heure ?		Combien ça coûte ?		Qui contacter ?
			Arrivée à destination	Horaire de retour*	Aller simple	Aller retour	
NAUCELLE NAUCELLE GARE CAMJAC TAURIAC DE NAUCELLE	NAUCELLE	MERCREDI ET SAMEDI	09H00	11H30	3,50 €	6,00 €	SATAR 05 65 73 40 49
			13H30	17H00			
CABANES - CRESPIN CASTELMARY CENTRES - MELJAC SAINT JUST SUR VIAUR QUINS	GARE NAUCELLE	LUNDI	Desserte des trains		5,10 €		
		MERCREDI					
		DIMANCHE					
NAUCELLE NAUCELLE GARE CAMJAC TAURIAC DE NAUCELLE QUINS	NAUCELLE correspondances ligne régulière en direction de RODEZ	MERCREDI	12h00	17h30	3,50 €		
NAUCELLE NAUCELLE GARE CAMJAC TAURIAC DE NAUCELLE CENTRES - MELJAC SAINT JUST SUR VIAUR QUINS	NAUCELLE	MARDI et JEUDI	14H00	16H00	ALLER RETOUR en TARIF DEGRESSIF de GROUPE 1 à 4 personnes 6,00€ 5 à 8 personnes 5,00 € 9 à 23 personnes 3,50 € au-delà de 23 personnes 2,00€		

*Heure de départ du transporteur pour le retour à votre domicile

INFORMATIONS

TELEVISION

Nouvelles fréquences et nouvelles chaînes : la TNT évolue !

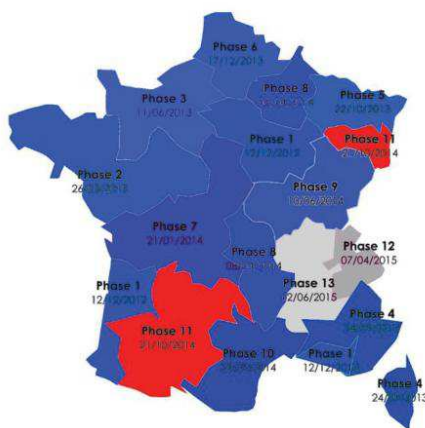


Que va-t-il se passer le 21 octobre 2014 ?

Depuis le 12 décembre 2012, 6 nouvelles chaînes HD gratuites sont disponibles sur la TNT: HD1, L'Equipe 21, 6ter, NUMERO 23, RMC Découverte et Chérie 25.

Le calendrier, défini par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, prévoit une mise en place progressive (voir carte ci-contre) de la diffusion de ces nouvelles chaînes, qui se déroule en métropole selon 13 phases, jusqu'au 2 juin 2015.

Le 21 octobre, les 6 nouvelles chaînes HD seront disponibles dans la région **Midi-Pyrénées** et dans les départements **du Cantal (15), de la Dordogne (24), du Haut-Rhin (68) et des Vosges (88)**.



- Zones de diffusion des 6 nouvelles chaînes HD
- Diffusion des 6 nouvelles chaînes HD à partir du 21/10/2014

Qui est concerné ?

Seuls les foyers recevant la télévision par une antenne râteau sont concernés. Il est important de noter que seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.

Par ailleurs, tous les téléspectateurs seront informés de ces changements par la diffusion de bandeaux déroulants sur l'ensemble des chaînes de la TNT.

Que faut-il faire ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer, dans la journée du 21 octobre, une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.

Pour tout savoir sur les dates d'arrivée de ces nouvelles chaînes chez vous, savoir si vous êtes concerné, savoir si vous devez adapter votre équipement, rendez-vous sur www.toutelatnt.fr

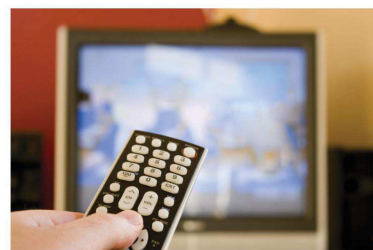


Nouvelles fréquences, nouvelles chaînes... la TNT change dans votre commune!

Vous recevez la télévision par une antenne râteau?

Pour retrouver tous vos programmes et recevoir 6 nouvelles chaînes*, un seul geste:

Lancez une recherche et mémorisation des chaînes le 21 Octobre 2014



Pour tout savoir: www.toutelatnt.fr

*Vous recevrez 6 nouvelles chaînes gratuites complémentaires si vous disposez d'un matériel de réception HD

NOS ARTISANS - PROFESSIONNELS

- Restauration : **L'auberge d'Hélène**, La Vialette 12800 CAMJAC, 05.65.72.18.67/06.07.60.74.02
- Beauté : **Institut Art'mel**, esthéticienne à domicile – Mme GASCO Armelle, Le bourg 12800 CAMJAC, 06.51.58.98.69
- Photographie : **Studio Emeline Photo**, Emeline BRICOUT, La Vaysse 12800 CAMJAC, 06.20.55.87.65 / 05.81.19.05.81
- Electricien : **Luis INIGO**, La Peysierette 12800 CAMJAC, 05.65.72.28.29
- Menuiserie : **Patrick CROZES**, La Croix-Rouge 12800 CAMJAC, 05.65.72.04.98
- Ecrivain, historien, romancier : **Daniel CROZES**, La Croix-Rouge 12800 CAMJAC
- Couvreur : **Jacques LACOMBE**, Frons 12800 CAMJAC, 05.65.72.06.66
- Art de la table : **On the Rock**, Vanessa LACOMBE, Frons 12800 CAMJAC, 05.65.72.14.26 / 06.08.46.58.95
- Exploitant forestier et location de chapiteaux : **SDF CAYSSIALS**, Le Navech 12800 CAMJAC, 05.65.69.20.97
- Pareur bovins : **Laurent-Gaël GAUTIER**, Frons 12800 CAMJAC, 05.65.72.20.97
- Travaux agricoles et publics : **Michel LACOMBE (SARL Aveyron TP)**, Maury 12800 CAMJAC, 05.65.72.27.03/06.14.59.03.52
- Vente motoculture et clôture : **Jean SEGOND**, Le Bosc 12800 CAMJAC, 05.65.69.20.84
- Graphi-discount : **Loïc SOUPPART**, 12800 CAMJAC, 06.46.36.81.77

- Auto entrepreneurs:
 - * Menuiserie : **Claude GALY**, La Planque 12800 CAMJAC, 05.65.72.00.22
 - * Multiservice : **Thierry LESNIAK**, La Planque 12800 CAMJAC, 05.65.72.03.74

- Gîte et chalet : « **La Devèze** », **Jacqueline DEVALS**, La Devèze 12800 CAMJAC, 05.65.72.27.72
- Gîte : « **Le Puech** », **Robert GENIEZ**, Le Puech 12800 CAMJAC, 05.65.72.26.04 / 06.23.00.82.09 / yolande.geniez@wanadoo.fr
- Gîte : « **Le Navech** », **Geneviève MOUYSSET**, Le Navech 12800 CAMJAC, 05.65.72.17.69
- Gîte : « **Le Navech** », **M. Vincent TEULIER**, Le Navech 12800 CAMJAC, 05.65.72.15.79 / 06.62.22.26.39 / vincent.teulier0189@orange.fr



INFORMATIONS

Ils se sont dit « oui ! »

Aurélien RIPEPI et Isabelle VALETTE, mariés le 27 Avril 2013 (RESSELVES)

Vincent ALBOUY et Mathilde ALLEGUEDE, mariés le 10 Août 2013 (LE BOSC)

Pierre-Jean LE PRADO et Amandine LAURENS, mariés le 21 Juin 2014 (LA CROIX-ROUGE)



Ils nous ont quittés ...

Gilbert CAYSSIALS, décédé le 11 mars 2013 (LE NAVECH)

Paul JOSEPH, décédé le 25 avril 2013 (RESSELVES)

René CROZES, décédé le 16 juin 2013 (LA CROIX-ROUGE)

Marie RAMON-BOUTONNET, décédée le 2 décembre 2013 (LA PLANQUE)

Robert RICHET, décédé le 14 décembre 2013 (LA PEYSIETTE)

Serge BANCE, décédé le 31 Janvier 2014 (FRONS – Résidence Les Platanes),

Ils sont arrivés ...

Anouk ALBOUY, née le 1^{er} janvier 2013 (LE BOSC)

Manon MALPEL, née le 22 janvier 2013 (MAURY)

Meily DE MACEDO, née le 3 février 2013 (LA CROIX-ROUGE)

Noé DOURSENAUD, né le 11 mai 2013 (RESSELVES)

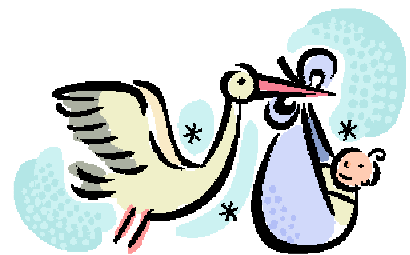
Yanis PACCIARELLI, né le 7 juin 2013 (LE PONT DE RADAMAX)

Lola FRAYSSE, née le 19 octobre 2013 (LA CROUX)

Alban MALPEL, né le 14 janvier 2014 (LES FOURQUES)

Clémence DELSAUT, née le 27 janvier 2014 (LA VAYSSE)

Sasha JULIA, né le 22 février 2014 (LE BOURG)



INFORMATIONS

NUMEROS PRATIQUES

- Sapeurs-Pompiers : 18 ou 112
- SMUR : 15
- Gendarmerie : 05.65.47.83.30 ou 17
- Dépannage électricité : 09 726 750 12
- Urgences sociale : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Services aux Malentendants : 114
- Enfants disparus : 116 000
- Fil Santé Jeunes : 0800 235 236
- SIDA Info service : 0800 840 800
- Centre Hospitalier de Rodez : 05.65.55.12.12
- Urgences vétérinaire : 05.65.72.12.34
- Laboratoire d'analyse Médicale Baraqueville : 05.65.71.20.91
- Croix Rouge antenne RODEZ : 05.65.69.63.88
- Secours Catholique NAUCELLE : 05.65.72.05.76
- SEGALA Cars : 05.65.69.21.25
- Gare de Naucelle : 05.65.69.21.29
- Office du tourisme : 05.65.67.16.42
- Communauté de Communes du Naucellois : 05.65.67.82.75
- Ecole de CAMJAC : 05.65.72.20.23
- Résidence des Platanes : 05.65.60.46.76 ou 09.66.86.46.76



VOTRE MAIRIE

Ouverte du mardi au samedi de
8h45 à 12h15

Tél : 05.65.69.20.85

Fax : 05.65.72.06.05

mairie.camjac@wanadoo.fr

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié ?

LOCATION DES SALLES DES FETES

Pour la salle des fêtes de CAMJAC,
prendre contact avec M. SUDRES
Romain (06.50.78.91.67) ou M. GIL
Paul (05.65.42.64.20)

Pour la salle des fêtes de FRONS,
prendre contact avec M. BESSET
Bernard (05.65.72.04.65) ou M. BEL
Didier (05.65.47.81.56)

A partir de 20h
et toutes les nuits,
week-ends et jours fériés,
un médecin vous écoute,
pour apporter une réponse
médicale adaptée à votre
besoin : un conseil médical,
un rendez-vous avec
un médecin de garde,
ou l'orientation vers un
service d'urgence.

Avant de vous déplacer
téléphonez
3966
allo
docteur

Si une vie
est en danger,
aucune
hésitation :
contactez
tout de suite
le **15** (SAMU)

En Midi-Pyrénées,
il y a toujours un médecin à votre écoute.
C'est ça la permanence des soins.



Bulletin municipal – Le Camjacois
Edition de l'année 2013 et du 1^{er} semestre 2014
Parution Novembre 2014

Responsable de publication

Gabriel ESPIE

Comité de réalisation (conception et réalisation)

Commission communication

Aurélien RIPEPI – Julie SOULIE

Crédit photo

Conseil Municipal

Presse : La Dépêche – Centre Presse

C.C.N.

Château du Bosc, Nicole TAPIE DE CELEYRAN

Impression

SOREP Albi

Remerciements

Merci aux associations pour leur contribution

*Merci au personnel des Platanes, Christophe LACOMBE, Véronique WERMUTH pour leur disponibilité et leur accueil
Merci à Edgar WERMUTH, Daniel CROZES, Jean-Marie PANIS, Isabelle VALETTE pour leur investissement.*